

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

Rubri	que 1 - Structure de l'entreprise	1
1.1	Constitution de la Société	1
1.2	Liens intersociétés	1
Rubri	que 2 - Nos activités	2
2.1	Profil	2
2.2	Description des activités	2
2.3	Matières premières et prix de l'énergie	14
2.4	Cycles économiques	15
2.5	Responsabilité environnementale et sociale	15
2.6	Ressources humaines	17
2.7	Immeubles	17
2.8	Réorganisations	17
2.9	Acquisitions stratégiques et développement des affaires	17
2.10	Acquisition significative	18
2.11	Facteurs de risque	19
Rubri	que 3 - Historique de la Société au cours des trois derniers exercices financiers	19
Rubri	que 4 - Structure du capital de la Société	21
4.1	Description générale de la structure du capital	21
4.2	Notations	22
4.3	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	23
4.4	Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation	24
4.5	Marché pour la négociation des titres	
Rubri	que 5 - Politique des dividendes	25
Rubri	que 6 - Administrateurs et membres de la haute direction	25
Rubri	que 7 - Poursuites	29
Rubri	que 8 - Contrats importants	29
Rubri	que 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres	29
Rubri	que 10 - Information sur le Comité d'audit	29
10.1	Mandat du Comité d'audit de la Société	29
10.2	Composition du Comité d'audit	30
10.3	Formation et expérience pertinentes	30
10.4	Utilisation de certaines dispenses	31
10.5	Politiques et procédures d'approbation préalable	31
10.6	Honoraires pour les services des auditeurs externes	31
Rubri	que 11 - Énoncés prospectifs	31
Rubri	que 12 - Renseignements supplémentaires	32
Anne	xe A - Mandat du Comité d'audit	34

Note : Dans la présente notice annuelle, tous les montants en dollars sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toute l'information contenue dans la présente notice annuelle est à jour en date du 28 octobre 2018, à moins d'indication contraire.

Rubrique 1 - Structure de l'entreprise

1.1 Constitution de la Société

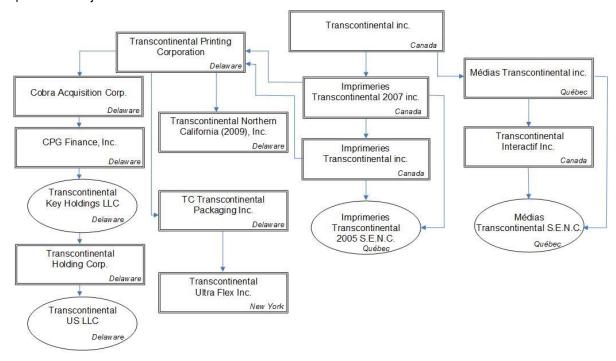
Transcontinental inc. (la Société) a été constituée aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions par certificat de constitution daté du 3 mars 1978. Un certificat de constitution à jour a été émis le 7 octobre 1988 prévoyant diverses modifications visant le nom de la Société, le nombre et la nomination d'administrateurs de la Société et le capital social de la Société. Depuis l'émission du certificat de constitution à jour, les statuts constitutifs de la Société ont à nouveau été modifiés. Notamment, le 27 mars 2003, la Société a modifié sa dénomination sociale de Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée pour celle de Transcontinental inc. et a procédé à la subdivision des actions à droit de vote subalterne catégorie B sur la base de deux actions à droit de vote subalterne catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie A détenue et de deux actions catégorie B pour chaque action catégorie B détenue, lesquelles subdivisions ont pris effet le 10 avril 2003.

Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1.

Dans la présente notice annuelle, le terme *Société* désigne Transcontinental inc. et les termes *TC Transcontinental*, *nous* et *nos* désignent, selon le contexte, la Société, ses filiales (y compris aux fins de la présente notice annuelle, les sociétés, fiducies et autres entités non incorporées) et autres entités membres du groupe de la Société, ou une ou plusieurs de ses entités membres de son groupe.

1.2 Liens intersociétés

L'organigramme qui suit présente les principales filiales directes ou indirectes de la Société au 28 octobre 2018, tout en précisant leur juridiction de constitution.



La Société a d'autres filiales, mais elles ne sont pas présentées dans l'organigramme parce qu'elles représentent, individuellement, moins de 10 % du total de nos actifs consolidés et moins de 10 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 28 octobre 2018 et, dans l'ensemble, ces autres filiales représentent moins de 20 % du total de nos actifs consolidés et moins de 20 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 28 octobre 2018. Toutes les actions ou parts de ces filiales sont détenues directement ou indirectement par la Société.

Rubrique 2 - Nos activités

2.1 Profil

TC Transcontinental est un chef de file en emballage souple en Amérique du Nord et le plus important imprimeur au Canada. La Société est également un leader canadien dans ses activités de médias spécialisés. Depuis plus de 40 ans, TC Transcontinental a comme mission de créer des produits et services de qualité permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de TC Transcontinental auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX: TCL.A TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte plus de 9 000 employés, dont la majorité sont en poste au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine. Ses revenus ont été d'environ 2,6 milliards de dollars canadiens pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018. Pour plus d'information, veuillez visiter le site web de TC Transcontinental au www.tc.tc.

Le secteur de l'emballage

TC Emballages Transcontinental, le secteur de l'emballage de TC Transcontinental, se positionne comme un chef de file nord-américain en emballage souple et œuvre également au Guatemala, au Mexique, en Équateur, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Ce secteur compte plus de 4 000 employés, dont la majorité sont en poste aux États-Unis. Sa plateforme comprend un atelier de prémédia et 28 usines de production qui se spécialisent dans l'extrusion, le laminage, l'impression et la transformation. TC Emballages Transcontinental offre une vaste gamme de produits de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films et sacs thermorétractables, et des revêtements spécialisés. Ce secteur dessert des marchés variés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, de la confiserie, des produits industriels, des produits de consommation et des supermarchés.

Le secteur de l'impression

TC Imprimeries Transcontinental, le secteur de l'impression de TC Transcontinental, est le premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord. Ce secteur compte plus de 4 300 employés et dispose d'un réseau de 16 usines à la fine pointe de la technologie. TC Imprimeries Transcontinental propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant les services de prémédia, l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, et la distribution de porte en porte par l'entremise du Publisac au Québec, et de Targeo, un service pancanadien de courtage en distribution. Ce secteur offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

Le secteur des médias

TC Media, le secteur des médias de TC Transcontinental, est un leader dans ses activités de médias spécialisés au Canada, avec des marques phares pour les milieux des affaires, de la finance et de la construction, incluant un volet événementiel. Ce secteur, qui emploie plus de 350 personnes, se positionne également comme le plus important éditeur d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada.

2.2 Description des activités

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci par secteur d'exploitation de TC Transcontinental pour les exercices financiers clos les 28 octobre 2018 et 29 octobre 2017.

2

Exercices financiers clos en 2018 et 2017

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	2018 (\$)	2018 (%)	2017 (\$)	2017 (%)
Secteur de l'emballage	976,6	37,2	308,21)	15,41)
Secteur de l'impression	1 545,2	58,9	1 501,0 ¹⁾	74,71)
Autres ²⁾	101,7	3,9	198,01)	9,91)
Total	2 623,5	100,0	2 007,2	100,0

- 1) La Société a revu sa structure organisationnelle. Par conséquent, certains chiffres comparatifs ont ainsi été reclassés afin de refléter ces changements.
- 2) Inclut les revenus du secteur des médias.

A) Le secteur de l'emballage

Produits et services

TC Emballages Transcontinental offre une variété de services d'emballage souple, notamment des services d'extrusion, de laminage, d'impression, de transformation et de prémédia.

Notre secteur de l'emballage offre une gamme de produits de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des films moulés et non moulés, des films et des sacs thermorétractables, des films à paillis, des couvercles, des étiquettes, des revêtements spécialisés, ainsi que des sacs et des sachets de différents styles et tailles, y compris des sachets à maintien vertical, des sacs à fond plat, des sacs à fond carré, des sacs à fond pincé, des sacs à valve collée, des sacs pour bananiers et divers sacs de papier multiparois. Les sacs et les sachets fabriqués par notre secteur de l'emballage sont conçus pour emballer des aliments chauds ou froids, notamment des charcuteries (rôtisseries), des fruits et légumes et des aliments surgelés.

Les produits de TC Emballages Transcontinental consistent en ceux que nous développons à l'interne et commercialisons auprès de nos clients, et ceux que nous développons en collaboration avec nos clients pour répondre à leurs besoins particuliers. En effet, certaines gammes de nos produits ont été élaborées en fonction des exigences particulières de clients, de sorte que nous participons étroitement à la planification de nouveaux produits avec nos clients. Ces efforts renforcent l'intégration des activités de TC Emballages Transcontinental avec celles de ses clients et positionne le secteur comme un partenaire d'affaires.

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu de certains produits offerts présentement par TC Emballages Transcontinental :





Équipements et procédés de fabrication

Les procédés de fabrication de notre secteur de l'emballage incluent, notamment l'extrusion, le laminage, l'impression, la transformation et le prémédia, de même que la fabrication de revêtements spécialisés.

La panoplie de machines d'emballage et d'équipements spécialisés dont dispose TC Emballages Transcontinental à ses diverses installations lui permet d'offrir une vaste gamme de produits d'emballage souple et de répondre avec une grande souplesse aux demandes de ses clients. La plateforme de production de notre secteur de l'emballage bénéficie de plusieurs années d'amélioration, de rationalisation géographique et de modernisation.

Extrusion

TC Emballages Transcontinental a des capacités d'extrusion de film coulé et soufflé. Nous produisons une gamme de films soufflés personnalisés offrant la compatibilité avec les machines, une résistance à la chaleur, la durabilité, des capacités de scellage et des barrières de protection. Notre capacité d'extrusion de film soufflé nous permet de produire des films à barrières multicouches (jusqu'à 11 couches). Notre plateforme de laminage par extrusion nous offre des capacités de coextrusion monocouche et triple couche par des procédés de laminage simple ou en tandem.

Dans nos procédés de laminage par extrusion, la résine de laminage en polyéthylène est fondue en un mince film chaud qui vient revêtir un substrat qui se déroule, puis qui se colle à une deuxième bande de matériel en passant à travers une série de rouleaux pinceurs à rotation opposée qui collent les couches ensemble. La pellicule en rouleau fabriquée par ce procédé est par la suite convertie en produits finis lors d'un processus secondaire de refente.

Nous utilisons nos capacités d'extrusion de film aux fins d'approvisionner une partie de nos films à l'interne lorsque cela s'avère rentable.

Laminage

TC Emballages Transcontinental fabrique des emballages laminés multicouches à haute barrière conformément aux besoins de ses clients en matière de propriétés barrières, d'esthétique et de performance sur la machinerie. Le processus de laminage fournit des propriétés de résistance et de barrière nécessaires à la durabilité du produit.

Le procédé de laminage d'adhésif sans solvant, qui ne libère pas d'émission et ne nécessite pas de four, implique le laminage du substrat imprimé à une pellicule scellante avec un système d'application d'adhésif à deux parties réactives. Une fois mélangées, les deux parties réactives de l'adhésif réagissent et commencent à durcir, collant les deux substrats ensemble. Les couches combinées sont conservées sous forme de rouleaux jusqu'à ce que l'adhésif ait durci, après quoi les grands rouleaux de base sont refendus en rouleaux de bonne grandeur et expédiés au client. TC Emballages Transcontinental fait également le laminage de film avec des adhésifs à base de solvant qui fournissent de hautes qualités d'adhésivité pour des substrats (avec faible énergie de surface) tels que le polystyrène et offre la flexibilité de produire des films très spécialisés.

Impression

TC Emballages Transcontinental exploite une plateforme de presses flexographiques, imprimant jusqu'à 11 couleurs. Ceci nous permet d'avoir des capacités de production pour des formats flexographiques rotatifs étroits, moyens et larges. La technologie d'impression flexographique implique le transfert de l'encre à une plaque d'impression en polymère montée sur un cylindre, qui est ensuite transférée sur le film et séchée. Ce procédé d'impression rotatif consiste à imprimer sur des rouleaux de matériaux d'emballage qui sont, dans la plupart des cas, des films à couches minces dont la conception permet l'impression à haute vitesse. Une presse numérique, qui n'implique aucune plaque d'impression, fait également partie de la plateforme de production de TC Emballages Transcontinental. Notre presse numérique est principalement utilisée pour les petits tirages et les étiquettes personnalisées. Nous effectuons et documentons un certain nombre de contrôles de qualité en cours de production et nos systèmes permettent des changements à rapidité optimale entre les cycles de production.

Transformation

La transformation fait partie des capacités de production de TC Emballages Transcontinental. Pendant le processus de transformation, le film imprimé est essentiellement transformé en produits d'emballage tels que des sacs et des sachets. TC Emballages Transcontinental détient de multiples machines à haute vitesse lui permettant d'offrir des sacs et des sachets variés et de répondre aux demandes fluctuantes de ses clients.

Nos machines de fabrication de sachets ont des techniques avancées de scellage pour assurer l'étanchéité et le confinement. Les capacités de production de TC Emballages Transcontinental comprennent également la technologie de préincision au laser, ce qui lui permet d'offrir des caractéristiques de déchirage en coin et de perforation pour ouvrir les sachets et verser le contenu plus facilement, avec un système d'aération unique. La technologie de scellage à froid, de refente précise à grande vitesse, d'embossage, de métallisation et de démétallisation sont aussi parmi nos capacités de production.

Nos produits font l'objet de tests à divers niveaux tout au long du processus de fabrication, y compris les tests de résistance au choc et d'étanchéité pour assurer une fonctionnalité et une fraîcheur optimales.

Prémédia

TC Emballages Transcontinental offre des services de prémédia, notamment des services de production artistique, la création et la conception, la photographie, l'adaptation aux normes graphiques et extension de marque, la gestion des couleurs, la gestion de la qualité de l'impression, de l'épreuvage et des services d'innovation de produits. De plus, certaines de nos installations d'emballage offrent également des services complets de prépresse ainsi que des services de fabrication de plaques d'impression.

Revêtements spécialisés

Le segment des revêtements spécialisés de TC Emballages Transcontinental développe, fabrique et distribue des papiers, des films et des substrats spécialisés revêtus qui sont destinés à l'imagerie numérique, à des appareils électroniques ainsi qu'à des technologies médicales et optiques. Ce segment offre aussi des films spécialisés et des

services de revêtements à haute performance. Nos activités de revêtements spécialisés sont réparties dans deux usines de production certifiées ISO aux États-Unis et au Royaume-Uni et un centre de transformation et de distribution en Chine.

Marchés principaux et clients

Nos produits et solutions d'emballage souple desservent une grande variété de marchés, notamment ceux des produits laitiers, du café, de la viande et de la volaille, de la nourriture pour animaux, de l'agriculture, des boissons, de la confiserie, des produits industriels, des produits de consommation et des supermarchés. Par l'entremise de notre segment des revêtements spécialisés, nous desservons également les industries médicale, de l'automobile et bancaire.

Le bassin de clients de notre secteur de l'emballage s'étend des grandes entreprises qui sont des chefs de file dans leur marché à l'international aux entreprises régionales de plus petite taille. Les clients de TC Emballages Transcontinental sont principalement des fabricants agroalimentaires, des fabricants de boissons, des détaillants (notamment des supermarchés, des épiceries et des dépanneurs), des entreprises de biens de consommation emballés, ainsi que des entreprises industrielles y compris les producteurs de matériaux de construction, de produits chimiques et de produits minéraux.

Bien que le marché de l'emballage ne fasse généralement pas l'objet de contrats à long terme avec les clients, nous avons conclu des contrats avec plusieurs clients importants de notre secteur de l'emballage. Ces contrats sont d'une durée à écouler variant généralement d'un à six ans et comportent en général des clauses de rajustement de prix fondées sur le volume, le coût des matières premières, la main-d'œuvre, l'indice des prix à la consommation ou l'indice CDI (*Chemical Data Index*). Durant l'exercice financier 2017, un client représentait presque 24 % des revenus de notre secteur de l'emballage. Aucun client ne représentait, à lui seul, plus de 15 % des revenus de ce secteur au cours de l'exercice financier 2018.

Le graphique ci-dessous présente un survol de la plateforme d'emballages de TC Emballages Transcontinental à l'échelle mondiale.



Logistique

Les produits de TC Emballages Transcontinental sont généralement acheminés à ses clients par des fournisseurs de services de transport. Cet arrangement permet à TC Emballages Transcontinental de limiter les dépenses en capital nécessaires au maintien de ses propres installations de distribution, comme une flotte de transport, et de raccourcir les délais requis pour livrer ses produits à ses clients.

Recherche et développement, brevets et marques de commerce

Le succès de TC Emballages Transcontinental repose essentiellement sur ses capacités de recherche et développement ainsi que sur ses activités en innovation et automatisation.

La majorité des travaux de recherche et développement dans le secteur de l'emballage souple portent actuellement sur des innovations qui contribuent à la différenciation des produits tels que des emballages plus fonctionnels et pratiques, l'amélioration des barrières de protection, des projets de conception d'emballages, des emballages intelligents et des solutions écoresponsables. En effet, TC Emballages Transcontinental met au point, produit et commercialise des emballages novateurs. En plus de sa gamme de produits existante, les services internes de développement de produits de TC Emballages Transcontinental conçoivent continuellement de nouveaux produits en réponse aux besoins évolutifs des clients. Nous collaborons étroitement avec nos clients pour concevoir des emballages à valeur ajoutée qui renforcent la fonctionnalité et l'attrait sur les tablettes de leur gamme de produits. Nous détenons un droit de propriété ou un droit de licence sur plusieurs brevets ou demandes de brevets au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays reliés à certains de nos produits, procédés de fabrication et équipements dans l'industrie de l'emballage souple.

Nous détenons également plusieurs marques de commerce ou avons procédé à la demande d'enregistrement de plusieurs marques de commerce dans divers territoires qui sont utilisées par notre secteur de l'emballage, y compris, notamment les marques suivantes : fonctionnalité d'ouverture facile LaserTear^{MC}; films de nylon moulés 6.6 Dartek^{MC} pour usage industriel; films moulés Envio^{MC} pour les marchés des fromages et des viandes, sacs thermorétractables Nextrus^{MC} pour les marchés des viandes désossées et des fromages, films d'encapsulage pour fromages en copolymère d'éthylène et d'alcool vinylique (EVOH) Halo^{MC}; ainsi que les solutions de protection pour les bananes Banaflex Treebag^{MC}, Proflex Treebag^{MC} et Polyinsect^{MC}.

Revenus selon la région géographique

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci de notre secteur de l'emballage selon leur répartition géographique pour les exercices financiers clos les 28 octobre 2018 et 29 octobre 2017.

Exercices financiers clos en 2018 et 2017

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	2018 (\$)	2018 (%)	2017 (\$)	2017 (%)
Revenus générés par les usines situées au Canada	99,3	10,2	23,31)	7,61)
Exportations par les usines situées au Canada	21,1	2,2	18,91)	6,11)
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	715,1	73,2	266,01)	86,31)
Revenus générés par les usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	141,1	14,4	0,01)	0,01)
Total	976,6	100,0	308,2	100,0

¹⁾ La Société a revu sa structure organisationnelle. Par conséquent, certains chiffres comparatifs ont ainsi été reclassés afin de refléter ces changements.

Concurrence

TC Emballages Transcontinental exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel. Le paysage concurrentiel est fragmenté et caractérisé par un nombre important de concurrents, grands et petits. Les acteurs de

l'industrie sont en concurrence eu égard à un certain nombre de facteurs, notamment la qualité, le service, les caractéristiques du produit, l'innovation et les prix.

La gamme de produits offerts par TC Emballages Transcontinental fait également concurrence aux produits semblables fabriqués par d'autres entreprises ainsi qu'à certains autres matériaux ou produits, comme le métal, le verre, le carton et autres types de matériaux ainsi que les matériaux d'emballage en plastique de différents procédés de fabrication.

TC Emballages Transcontinental est en concurrence dans certains segments de marché avec plusieurs grandes entreprises en Amérique du Nord, y compris Amcor Limited, Bemis Company, Inc., Berry Plastics Group Inc., Sonoco Products Company, ProAmpac Intermediate, Inc., Winpak Ltée, Printpack, Inc., American Packaging Corporation, Bryce Corporation, Mondi plc, Hood Packaging Corporation, Peel Plastic Products Ltd. et Plastic Packaging Technologies, LLC, ainsi que plusieurs petites entreprises de transformation.

À notre avis, notre capacité à servir des clients nécessitant des délais de production rapides nous différencie d'autres participants de l'industrie. Notre vaste gamme de solutions d'emballage souple nous permet de répondre rapidement aux besoins du marché dans le cadre d'une variété d'applications. De plus, nous avons la capacité de livrer tant des petits tirages que des grands tirages. Nous sommes d'avis que nos services prémédia de création de contenu internes permettent également à l'offre de services de notre secteur de l'emballage de se distinguer en soutenant les stratégies de marques de nos clients.

Du point de vue de la qualité, nos pratiques de salubrité des aliments reflètent notre engagement envers les normes élevées de l'industrie pour nos clients. Les usines de notre secteur de l'emballage utilisent divers niveaux de certification, y compris pour certaines, les codes de niveau 3 et de niveau 2 de la certification Safe Quality Food (SQF) qui régissent les processus de salubrité et de qualité des aliments.

Variations saisonnières

Les facteurs saisonniers peuvent contribuer à des variations dans les revenus et le résultat net pour un trimestre donné selon la catégorie de produits de notre secteur de l'emballage. En effet, certains types d'emballage alimentaire sont, de par leur nature, plus saisonniers dû aux cycles des récoltes, aux vacances, aux célébrations religieuses ou aux événements sportifs. À titre d'exemple, les premier et quatrième trimestres sont favorables à l'emballage de fromage en raison des vacances et des événements de marketing. En général, l'automne et les vacances d'hiver créent des occasions de marketing de choix pour les producteurs de denrées alimentaires, qui profitent des tendances d'achat saisonnières avec plus de produits sur les étagères de différents formats, y compris les emballages cadeaux, les unités de gestion des stocks (UGS) multiréférences et autres emballages de produits spécialisés.

B) Secteur de l'impression

Produits et services

TC Imprimeries Transcontinental offre à sa clientèle une gamme complète de services spécialisés de production de produits imprimés d'un bout à l'autre de la chaîne de production graphique.

Notre secteur de l'impression est divisé en cinq groupes soit : circulaires et journaux, magazines et livres, produits marketing, prémédia et distribution. Grâce à nos usines à la fine pointe de la technologie et à nos meilleures pratiques sur l'ensemble de notre plateforme d'impression, nous croyons que nous sommes en bonne position pour demeurer un chef de file dans l'industrie de l'impression.

Groupe des circulaires et des journaux

TC Imprimeries Transcontinental est parmi les plus importants imprimeurs de circulaires au Canada. Nous offrons aux détaillants une variété de formats, soit le format tabloïd, le grand format, les formats maxi-tabloïd et mini-tabloïd, et les formats magazine/catalogue.

En tant que l'un des plus importants imprimeurs de journaux au Canada, nous offrons aux éditeurs de journaux une gamme unique de solutions d'impression. Les journaux sont imprimés dans huit usines situées dans six provinces du

Canada, dont quatre de ces usines sont spécialisées dans l'impression de journaux seulement et quatre dans l'impression de journaux et de circulaires.

Dans le contexte d'un marché publicitaire difficile, nous offrons un modèle unique d'impartition d'impression de journaux. Cette solution novatrice aide les éditeurs de journaux à accroître leur efficacité. Nous imprimons, pour The Globe and Mail Inc. le journal *The Globe and Mail* (sauf dans les Maritimes depuis le 1^{er} décembre 2017), pour Postmedia Network les journaux *The Gazette*, *Calgary Herald* et *The Vancouver Sun* et pour Torstar Corporation, le quotidien *Toronto Star*. Nous avons cessé d'imprimer *La Presse* depuis le 1^{er} janvier 2018 et le quotidien *San Francisco Chronicle* depuis le 2 avril 2018.

Groupe des magazines et des livres

Grâce à nos quatre usines spécialisées dans l'impression de magazines, lesquelles sont situées au Québec, en Ontario et au Manitoba, nous imprimons plus de 300 magazines, ce qui fait de nous l'un des plus importants imprimeurs de magazines au Canada. Nous imprimons aussi des catalogues.

Les technologies d'impression et la grande capacité de TC Imprimeries Transcontinental nous permettent de traiter rapidement une combinaison de grands et petits tirages pour tous les types d'éditeurs. Ceci permet aux magazines à petit et à moyen tirage de bénéficier des mêmes avantages que leurs concurrents de plus grande taille. Nos services complets de reliure, d'impression de pages couvertures et d'options spéciales telles que le laminage (mat et brillant) font de nous un imprimeur à guichet unique pour nos clients.

Groupe des produits marketing

Nous avons développé un créneau à haut potentiel de revenus, soit le marketing sur le lieu de vente et l'impression de matériel promotionnel. Le vaste marché du marketing sur le lieu de vente est un créneau intéressant pour nous, car il se caractérise souvent par des contrats continus avec de grands détaillants avec lesquels nous faisons déjà affaire. TC Imprimeries Transcontinental a la capacité d'imprimer un éventail de produits, notamment des brochures, des produits prêt-à-poster et des encarts. Nous imprimons également des produits corporatifs, ce qui nous permet de soutenir nos clients dans le cadre de la création de leur matériel de marketing et publicitaire destiné à des entreprises ou des consommateurs tel que des bannières, rapports annuels, brochures corporatives, dossiers de présentation et calendriers d'entreprise. Nos capacités d'impression nous permettent d'offrir de la couleur haute-fidélité, du pliage distinctif et des finis spéciaux ainsi que l'impression de grands formats panoramiques.

Les produits de notre Groupe des produits marketing sont produits dans deux usines de production se spécialisant dans l'impression commerciale traditionnelle et numérique de produits marketing. Ces usines sont situées en Ontario et au Québec. Ce groupe dessert une base de clientèle très diversifiée, comprenant autant des agences de publicité que d'importantes entreprises bien établies dans les industries financière, pharmaceutique et du détail. Ce groupe offre également des solutions de publipostage. Nous imprimons des produits qui varient d'un simple envoi direct à un envoi prêt-à-poster personnalisé. Nous offrons aussi des services de gestion optimale de commandes (fulfillment) à nos clients.

Groupe du prémédia

Le Groupe du prémédia de TC Imprimeries Transcontinental est un créateur de contenus promotionnels pour une grande partie des détaillants les plus importants au Canada, fournissant une gamme complète de solutions intégrées pour les circulaires imprimées ainsi que pour les plateformes numériques et multiréseaux. Nous offrons tous les éléments de la création de contenu, du début jusqu'à la fin, notamment la création et la conception stratégiques, l'assemblage de pages, la rédaction et l'édition, des services linguistiques, la photographie (en studio ou à l'extérieur) et la production de vidéo (en studio ou à l'extérieur).

Groupe de la distribution

Notre Groupe de la distribution a su développer une multitude de services de distribution de porte en porte. Nous distribuons des journaux, des circulaires et des imprimés publicitaires à 3,5 millions de foyers au Québec par l'entremise de notre réseau de distribution *Publisac*, un véhicule qui regroupe la majorité des circulaires des grands

détaillants et des journaux indépendants du Québec, ce qui nous permet d'être un chef de file de cette industrie au Québec.

Nous offrons aussi aux détaillants nationaux la possibilité de diminuer leurs frais de gestion en nous impartissant la coordination de leurs programmes de circulaires et ce, à l'échelle pancanadienne par l'entremise de notre division Targeo, un service de courtage en distribution pancanadien. Pour ce faire, nous disposons d'une base de données et de liens commerciaux avec plus de 750 partenaires distributeurs dans les territoires non desservis directement par *Publisac*. C'est donc environ 10 millions de foyers desservis par Targeo qui viennent s'ajouter aux 3,5 millions desservis directement par *Publisac*.

Soucieux d'accroître le retour sur l'investissement des annonceurs, nous mettons également à leur disposition une gamme de services tels que l'accès à des bases de données sociodémographiques et un contrôle continu des points de distribution leur permettant ainsi de mesurer l'efficacité de leurs circulaires et de cibler les consommateurs.

Équipements et procédés de fabrication

Les équipements et les procédés de fabrication de notre secteur de l'impression font en sorte que les délais de préparation sont courts, l'impression rapide, la qualité de reproduction supérieure et les produits distincts. La plupart de nos presses et imprimantes sont commandées par ordinateur et un grand nombre a la capacité d'exécuter les travaux de finition. La compatibilité technique entre les diverses presses donne une grande souplesse d'exécution qui nous permet d'apporter facilement des changements de dernière minute et de livrer des commandes sept jours sur sept. L'impression simultanée d'un produit dans plusieurs usines entraîne la réduction des coûts de transport pour nos clients et permet des délais de production plus courts. Notre souplesse d'exploitation nous permet de transférer des travaux d'une usine à l'autre afin de respecter notre carnet de commandes, tout en offrant des solutions en cas d'urgence.

La qualité de nos services d'impression est assurée par du personnel expérimenté et notre conformité aux normes de l'industrie. Nous utilisons actuellement les services des laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec. Ces locaux ultramodernes permettent d'analyser constamment les encres, le papier et les autres matières premières utilisés par nos d'usines d'impression. Nous partageons les résultats de ces analyses avec nos fournisseurs de façon à corriger rapidement tout problème ou toute irrégularité et ainsi assurer le maintien de notre haut niveau de qualité.

Nos procédés de fabrication comprennent la production sur nos presses rotatives avec sécheur/prise à chaud et à froid et sur nos presses à feuilles en utilisant le procédé d'impression offset. Ce procédé se caractérise par le décalque de l'image de la plaque imprimante sur une surface de caoutchouc, appelée blanchet, qui est enroulée sur un cylindre. Ce blanchet roule d'abord sur la plaque d'impression et prend le décalque de l'image. Ensuite il reporte l'image sur le papier.

Le procédé d'impression rotative consiste à imprimer sur des bobines de papier tandis que le procédé d'impression à feuille consiste à imprimer sur des feuilles de papier. Un petit tirage est en général mieux servi par l'impression à feuille, tandis qu'un plus grand tirage est en général mieux servi par l'impression rotative.

L'impression rotative offset avec prise à chaud offre une grande rapidité (jusqu'à 90 000 impressions à l'heure) et une meilleure qualité d'impression. Ce procédé est utilisé surtout pour l'impression de magazines, de périodiques, de catalogues, de circulaires, d'encarts, de tabloïds, de livres, d'annuaires ainsi que de matériel de publipostage. L'impression rotative offset avec prise à froid est surtout utilisée pour l'impression de journaux.

Toutes les usines de production de notre secteur de l'impression sont dotées de technologie de prépresse et d'équipement de fabrication de plaques d'impression qui permettent de réaliser, en utilisant la technologie numérique, les diverses étapes de la production graphique. Notre expertise en prépresse sert dans tous nos segments de marché afin de réduire davantage les délais de production, tout en augmentant les possibilités d'effectuer des changements de dernière minute.

Nous sommes en mesure d'offrir à nos clients des services de traitement numérique de l'image en direct qui rationalisent le processus de préparation des pages pour l'impression et permettent l'utilisation des données provenant

d'autres sources, dont l'Internet. Nous avons aussi, dans l'ensemble de nos usines d'impression, des systèmes de fabrication reliant directement les données informatiques aux plaques d'impression offset.

Marchés principaux et clients

Notre réseau couvrant tout le Canada nous permet de desservir des clients nationaux, régionaux et locaux de manière rentable et efficace. Nous sommes d'avis que notre démarche stratégique visant la production hybride (impression de journaux et de circulaires sur la même presse) dans nos usines et la réduction des coûts de production des produits imprimés que nous concevons nous permet d'offrir à nos clients des produits de qualité supérieure tout en demeurant concurrentiels.

La clientèle de notre secteur de l'impression se compose habituellement d'éditeurs (journaux, magazines et livres) et de spécialistes du marketing (détaillants surtout dans le marché de l'alimentation, les pharmacies et la rénovation résidentielle, les institutions financières, les annonceurs et les agences). Les clients de nos activités d'impression de journaux comprennent des chefs de file du marché de même que de nombreux journaux de petite ou moyenne taille. Nous imprimons plus de 200 journaux à travers le Canada, dont 11 quotidiens payants.

Nous avons conclu des contrats avec un nombre important des grands clients de notre secteur de l'impression. Ces contrats sont d'une durée à écouler variant d'un à huit ans et comportent en général des clauses de rajustement de prix fondées sur le volume, le coût des matières premières, la main-d'œuvre ou l'indice des prix à la consommation. Les créneaux de l'impression sur presse à feuilles et de l'impression de produits de publipostage ne font généralement pas l'objet de contrats à long terme avec les clients. Aucun client ne représentait, à lui seul, plus de 15 % des revenus de notre secteur de l'impression au cours des deux derniers exercices financiers.

Durant l'exercice financier 2018, nous avons renouvelé plusieurs ententes pluriannuelles avec des clients importants de notre secteur de l'impression pour des revenus évalués à approximativement 220 millions de dollars par année. De plus, dans le cadre du processus de vente lancé par TC Media le 18 avril 2017 visant les journaux locaux du Québec et de l'Ontario de notre secteur des médias, nous avons signé des ententes pour l'impression et la distribution de l'ensemble des titres vendus dans le cadre de ce processus.

Revenus selon la région géographique

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci de notre secteur de l'impression selon leur répartition géographique pour les exercices financiers clos les 28 octobre 2018 et 29 octobre 2017.

F.,,,,,,	f:	-1	2040 -1 2047
Exercices	tinanciers	cios en	2018 et 2017

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	2018 (\$)	2018 (%)	2017 (\$)	2017 (%)
Revenus générés par les usines situées au Canada	1 279,3	82,8	1 307,51)	87,11)
Exportations par les usines situées au Canada	113,7	7,4	110,21)	7,31)
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	152,2	9,8	83,31)	5,61)
Revenus générés par des usines situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis	0,0	0,0	0,01)	0,01)
Total	1 545,2	100,0	1 501,0	100,0

¹⁾ La Société a revu sa structure organisationnelle. Par conséquent, certains chiffres comparatifs ont ainsi été reclassés afin de refléter ces changements.

Concurrence

Bien que nous soyons l'un des plus importants imprimeurs en Amérique du Nord, l'industrie de l'impression est hautement concurrentielle dans toutes les catégories de produits et toutes les régions. De plus, cette industrie a une portée nord-américaine dans plusieurs créneaux créant des occasions pour divers groupes de concurrents autant aux États-Unis qu'au Canada. Présentement, plusieurs segments de l'industrie continuent de faire face à des défis en regard de la surcapacité et des tendances lourdes vers les médias numériques, lesquelles ont un impact dans toutes

les régions géographiques en Amérique du Nord, ajoutant une pression sur les prix dans le marché. Certaines entreprises nord-américaines travaillant dans ces créneaux possèdent des capacités et des ressources financières supérieures aux nôtres. Dans certains segments de marché, nous concurrençons plusieurs sociétés importantes en Amérique du Nord dont, notamment, R.R. Donnelley & Sons Company et Quad/Graphics, Inc. ainsi qu'une multitude d'imprimeurs canadiens incluant St. Joseph Print Group Inc., Imprimeries Solisco inc., The Lowe-Martin Group, Advocate Printing & Publishing Inc., Friesens Corporation et Marquis Imprimeur inc., parmi d'autres. Le développement de nouvelles technologies d'impression à prix réduit, surtout les presses numériques, permet également à de petits imprimeurs de concurrencer à l'intérieur de segments spécialisés de l'industrie.

Nous sommes d'avis que les principaux facteurs concurrentiels dans le domaine de l'impression s'exercent au niveau de la qualité et de l'innovation des produits, de la gamme de services offerts, des prix, de la disponibilité de la capacité d'impression avec de l'équipement approprié et une technologie à la fine pointe, des délais de livraison, de la capacité de distribution et du service à la clientèle.

Au cours des dernières années, le paysage du commerce de détail a évolué au Canada : certains détaillants américains ont fait leur entrée au Canada ou ont acquis des détaillants canadiens, alors que d'autres ont été consolidés. Des détaillants continuent également d'expérimenter les circulaires et les campagnes numériques. En plus d'une concurrence provenant d'autres imprimeurs canadiens, l'industrie de l'impression est marquée par la consolidation de grands imprimeurs aux États-Unis qui continuent de faire concurrence aux imprimeurs canadiens surtout dans l'impression de circulaires. Ces changements influencent la taille et la dynamique concurrentielle de l'industrie de l'impression de circulaires et d'encarts en Amérique du Nord. La demande d'impression est également affectée par les éditeurs de journaux, de magazines et de livres qui investissent dans la distribution numérique de leur contenu, par l'entremise soit d'Internet ou d'appareils mobiles avec l'aide d'applications, de verrous d'accès payant ou de kiosques en ligne.

Malgré ces tendances, la demande d'impression de circulaires est demeurée relativement stable chez TC Imprimeries Transcontinental au cours des dernières années. Le renouvellement de contrats avec les grands détaillants ainsi que la signature de nouvelles ententes confirment que nous demeurons l'imprimeur de choix dans ce créneau au Canada.

Notre Groupe de la distribution distribue chaque semaine au Québec la majorité des circulaires provenant des plus grands détaillants nationaux, régionaux et locaux. Ce groupe est en concurrence pour la distribution de matériel publicitaire et d'autres produits avec des services de publipostage et certaines autres entreprises de distribution ainsi que Postes Canada. La division Targeo de notre Groupe de la distribution est en concurrence, en ce qui concerne la gestion de la distribution, avec Geomedia Inc., Prospect Media Group Ltd., Market Focus Direct Inc. et Novus Media Inc. Nous sommes d'avis que les plus importants facteurs concurrentiels dans l'industrie de la distribution au Québec sont les prix, la qualité du service, les délais de livraison, la capacité d'effectuer une distribution ciblée et le taux de pénétration du marché. Nous croyons que la portée de notre réseau de distribution nous différencie dans le marché de nos concurrents et nos méthodes accessibles font de nous un des chefs de file du marché dans cette industrie.

Variations saisonnières

De façon générale, les revenus de TC Imprimeries Transcontinental sont saisonniers, dont les hausses aux deuxième et quatrième trimestres de notre exercice financier sont plus importantes. De manière plus spécifique, la demande d'impression d'annonces publicitaires et de produits promotionnels atteint un sommet au cours des saisons du printemps et de l'automne, lesquelles précèdent les périodes de hausses des dépenses de consommation.

C) Le secteur des médias

Produits et services

Notre secteur des médias est séparé en deux groupes : le Groupe affaires et le Groupe éducation. Ce secteur opère des activités d'édition de publications d'intérêt particulier, y compris la planification de conférences et de séminaires pour la communauté des affaires, ainsi que des activités d'édition de livres pédagogiques.

Groupe affaires

Notre Groupe affaires demeure engagé envers ses marques spécialisées pour le milieu des affaires, de la finance et de la construction. Ce groupe publie 11 publications d'affaires, lesquelles sont indiquées ci-après :

	Fréquences de parution	-
Publications d'affaires	annuelle	Tirage
Advisor's Edge	10	33 3342)
Avantages	6	4 5001)
Benefits Canada	12	15 665 ²⁾
Conseiller	9	9 3302)
Constructo	75	3 4111)
Finance et investissement	16	11 026 ¹⁾
Investment Executive	16	35 1431)
Les Affaires	28	58 0052)
Les Affaires plus	4	55 0142)
Les leaders de la construction au Québec	1	20 0001)
Voir Vert	4	15 000 ¹⁾

¹⁾ Statistiques internes au 28 octobre 2018.

Notre Groupe affaires gère plusieurs sites web liés ou non à ses marques de produits imprimés ainsi qu'à ses produits tablettes, solutions numériques et conférences desservant principalement les professionnels d'affaires de diverses industries. Notre stratégie est le développement d'une offre multiplateforme pour nos annonceurs et consommateurs.

TC Media est également un partenaire du gouvernement du Québec au chapitre du monde des affaires puisqu'il exploite conjointement avec Groupe CGI inc. le service SEAO, le système électronique d'appels d'offres du Québec permettant aux fournisseurs de soumissionner sur les contrats gouvernementaux.

Groupe éducation

Notre Groupe éducation se spécialise dans la création, le développement, l'adaptation, la traduction, l'édition, la commercialisation et la distribution de matériel pédagogique en français, y compris des manuels, des guides à l'intention du personnel enseignant, des cahiers d'activités, des ressources numériques et d'autres ouvrages connexes. Nous sommes parmi les plus importants éditeurs d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada, couvrant tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'université, ainsi que les secteurs connexes comme l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la didactique. Les activités de notre Groupe éducation incluent également la création, le développement et la distribution de matériel parascolaire, de livres d'intérêt général ainsi que d'ouvrages spécialisés. Les marques reconnues de ce groupe comprennent Beauchemin, Les Éditions Caractère, Somabec, Edisem, Chenelière Éducation, Gaëtan Morin Éditeur, Graficor, Groupe Modulo et Les Éditions Transcontinental.

Nous sommes un partenaire privilégié des ministères de l'éducation à travers le Canada et sommes le seul éditeur d'ouvrages pédagogiques ayant publié des ouvrages en français pour chaque province et territoire canadien. Notre Groupe éducation a pour mission d'appuyer les enseignants et les élèves dans la mise en place de programmes d'études et dans la planification des cours en offrant des ouvrages et des ressources de qualité pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage.

Ce groupe détient des droits sur près de 11 700 titres de livres éducatifs dans son catalogue qui sont utilisés dans la majorité des établissements d'enseignement de langue française au Québec et dans le reste du Canada. Ce groupe édite également environ 900 titres destinés aux consommateurs canadiens, lesquels comprennent des livres

²⁾ Données les plus récentes de l'Alliance for Audited Media (A.A.M.) au 30 juin 2018.

parascolaires (Les Éditions Caractère), des livres d'intérêt général (Les Éditions Transcontinental) et des livres spécialisés de médecine (Edisem).

Marchés principaux et clients

Les activités de notre Groupe éducation sont réparties principalement parmi trois segments qui desservent les trois principaux marchés scolaires : le marché scolaire canadien hors du Québec; le marché scolaire québécois et le marché des études supérieures, principalement au Québec. De plus, nous avons un segment se spécialisant dans la production de matériel didactique destiné aux enseignants et professionnels du monde de l'éducation. Nous sommes l'un des plus grands éditeurs d'ouvrages pédagogiques en français dans le marché scolaire canadien hors du Québec et dans le marché des études supérieures au Canada, et nous sommes l'un des principaux éditeurs scolaires en français au Québec.

Les revenus de notre Groupe affaires comprennent des revenus publicitaires (format papier et en ligne) reliés à nos différentes marques telles que Les Affaires, Finance et investissement ou Constructo. Nous générons également des revenus d'abonnement par l'entremise de SEAO dans le domaine de la construction et par des ventes d'accès à diverses conférences offertes aux gens d'affaires.

Les revenus de notre Groupe éducation sont diversifiés par marchés, clients, matières et titres. Ses principaux clients sont les ministères de l'éducation, les commissions scolaires, les écoles primaires et secondaires, les cégeps, les collèges et écoles professionnelles, les collèges communautaires, les universités et, dans certains cas, les distributeurs étrangers et librairies.

Aucun client ne représentait, à lui seul plus de 15 % des revenus de notre secteur des médias au cours des deux derniers exercices financiers

Concurrence

En ce qui a trait à notre Groupe affaires, TC Media est en concurrence avec des fournisseurs de solutions de contenu, tels que MERX, une solution de Technologies Interactives Mediagrif inc., et plusieurs éditeurs opérant dans nos segments de marché.

Les concurrents de notre Groupe éducation ne sont pas les mêmes dans chacun des trois principaux marchés scolaires que nous desservons. Parmi nos concurrents, on retrouve Les Éditions du Renouveau Pédagogique inc., Les Éditions CEC inc. et Groupe Éducalivres inc.

Variations saisonnières

De façon générale, les revenus de notre secteur des médias sont sujets à des variations saisonnières, dont les hausses au deuxième et au quatrième trimestres de notre exercice financier sont les plus importantes. En particulier, les revenus du Groupe affaires et du Groupe éducation sont sujets à de grandes variations saisonnières alors que la majorité des revenus est généralement réalisée pendant les mois de juin à septembre, correspondant à la rentrée des institutions éducatives.

2.3 Matières premières et prix de l'énergie

Les principales matières premières que nous utilisons sont les résines, les films en plastique, le papier et l'encre pour notre secteur de l'impression. Nos activités consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur la demande pour nos services.

La réduction de la capacité de fabrication du papier journal a causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui a engendré des augmentations du prix du papier. Bien que les coûts du papier soient transférés aux clients pour nos activités d'impression, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients, en ce qui concerne par exemple le nombre de pages imprimées. Dans le but de réduire ces risques, nous avons conclu des ententes avec nos principaux fournisseurs afin d'assurer un approvisionnement stable. De plus, les ententes avec nos clients comportent généralement des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du prix des matières premières et des taux de change.

De plus, les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé de l'encre et du film en plastique, ont un effet direct sur le prix de ces produits. Les fluctuations du prix du pétrole ont aussi un effet sur le prix de l'essence. Toute augmentation du prix de l'essence aurait un effet négatif sur nos activités de distribution. Nous poursuivons nos démarches pour trouver de nouvelles manières de réduire nos frais énergétiques.

2.4 Cycles économiques

Les activités de TC Transcontinental sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de ses revenus dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des annonceurs. La conjoncture économique globale, des changements des habitudes d'achat des consommateurs ainsi que des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les industries de nos principaux clients, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les produits offerts par TC Transcontinental. De plus, avec l'acquisition de l'entreprise de Coveris Americas le 1er mai 2018, TC Transcontinental œuvre maintenant dans de nouveaux pays, notamment au Royaume-Uni, au Guatemala, au Mexique, en Équateur, en Nouvelle-Zélande et en Chine. Les risques économiques propres à chaque pays peuvent aussi avoir un effet sur nos résultats d'exploitation. Toutefois, nous croyons que nous atténuons ce risque par la nature même de la composition de nos activités puisqu'une importante partie de notre clientèle se retrouve dans des secteurs d'activité moins cycliques, tels que l'alimentation. De plus, puisque TC Transcontinental est un chef de file dans ses marchés, nous croyons ainsi pouvoir limiter notre exposition aux cycles économiques sans toutefois éliminer les effets défavorables ou l'ampleur de ceux-ci.

2.5 Responsabilité environnementale et sociale

Respect des exigences légales environnementales applicables

Nous sommes assujettis à des lois et règlements en matière d'environnement et nous devons obtenir des permis pour exploiter notre entreprise. Ces lois et règlements ont trait à la production, au stockage, au transport, à l'élimination et à l'émission de diverses substances dans l'environnement. Nous sommes également assujettis et respectons divers règlements et lois qui permettent aux autorités réglementaires de nous contraindre à procéder à l'assainissement de toute contamination de l'environnement à nos propres emplacements et aux installations où nous éliminons ou avons éliminé nos déchets. Nous surveillons les changements ou ajouts apportés aux lois et règlements sur une base trimestrielle. De plus, nous nous assurons de respecter les normes environnementales grâce à un programme corporatif de vérification à la fois interne et externe réalisé avec l'aide d'entreprises spécialisées en matière d'environnement.

La responsabilité de la performance environnementale est partagée à l'échelle de TC Transcontinental et des rapports trimestriels assurent une communication interne adéquate des activités importantes de gestion de l'environnement. Bien que le conseil d'administration et le comité de direction de la Société soient ultimement responsables de la conformité à la législation et aux politiques d'entreprise, la gestion quotidienne de la performance environnementale incombe à l'équipe corporative désignée, à la direction d'usine et aux employés.

Gestion des risques environnementaux

TC Transcontinental a développé un cadre solide pour gérer ses principaux risques. Les objectifs de ce processus sont d'identifier les principaux risques inhérents à notre entreprise, d'évaluer leur impact, de mettre en place une stratégie de réponse et de suivre les progrès des initiatives d'atténuation. Les préoccupations concernant la responsabilité sociale et la protection de l'environnement sont considérées comme un risque opérationnel et sont analysées dans le cadre de notre gestion globale des risques d'entreprise. Une liste préliminaire de tous les risques potentiels pour l'environnement et la responsabilité sociale est complétée et la probabilité et l'ampleur de l'incidence de chaque risque sont évaluées. Des stratégies d'atténuation sont ensuite élaborées par la direction pour les risques jugés significatifs. Ce processus est réitéré chaque année et est discuté au sein du comité de direction et du comité de régie d'entreprise du conseil d'administration de la Société.

Politique environnementale

Notre politique environnementale décrit les principaux aspects de notre performance en matière d'environnement. Notre équipe de direction a la responsabilité de s'assurer que tous les éléments de cette politique soient mis en œuvre. Cette politique se fonde sur les trois principes directeurs suivants :

- Protéger l'environnement pour les générations présentes et futures;
- réduire les risques et améliorer l'efficacité; et
- introduire des technologies et des procédés perfectionnés.

Dans le cadre de nos activités, nous nous efforçons d'améliorer nos produits et nos procédés de manière à réduire progressivement la production régulière de rejets polluants et de minimiser la production de déchets et de déchets dangereux en réutilisant et en recyclant les matériaux. Nous nous engageons aussi à utiliser efficacement les ressources et à maximiser l'efficacité de nos activités, et nous favorisons une transition vers les carburants à faible teneur en carbone et les énergies renouvelables.

Politique en matière d'achat de papier

Notre Politique en matière d'achat de papier précise, entre autres, l'utilisation de papier recyclé ou certifié pour nos activités d'édition et d'impression. Fidèle à notre engagement en amélioration continue, nous avons réitéré notre décision d'encourager nos clients à choisir du papier certifié lorsque l'approvisionnement en papier recyclé n'est pas accessible, afin de collaborer à minimiser de façon significative les impacts environnementaux et sociaux liés à leur consommation de papier.

Notre Politique en matière d'achat de papier nous permet de mesurer plus précisément le résultat de nos efforts continus et d'en faire part à nos clients et aux investisseurs, aux parties prenantes et aux organismes concernés par notre démarche en développement durable. Dans la foulée d'une collaboration continue, nous nous sommes basés sur l'expertise de l'organisation environnementale Canopée pour actualiser notre Politique en matière d'achat de papier.

Responsabilité sociale

Les consommateurs se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable. Les industries dans lesquelles TC Transcontinental opère (emballage, impression et édition) utilisent notamment de grandes quantités de ressources (papier et matières plastiques) pour leurs activités quotidiennes. Nous reconnaissons le caractère crucial des enjeux de développement durable et avons toujours mis de l'avant des mesures visant à encourager et à intégrer le développement durable dans nos activités en mobilisant les parties prenantes et en soutenant l'innovation. Nous nous engageons également à rendre compte régulièrement de notre performance en matière de développement durable et à encourager les fournisseurs à adopter des pratiques conformes à nos politiques et à nos objectifs.

Au cours de l'exercice financier 2018, nous nous sommes distingués en nous classant pour une quinzième année parmi les 50 entreprises citoyennes les plus responsables au Canada du palmarès de Corporate Knights, occupant la vingt-neuvième position. Ce classement est établi en répondant à une vaste gamme d'indicateurs d'ordre environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG). Depuis plusieurs années, nous mesurons notre consommation de combustibles et d'électricité. Nous calculons les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées et, depuis 2006, nous rapportons nos résultats au *Carbon Disclosure Project* (CDP). En 2018, TC Transcontinental a également complété pour une sixième année la section CDP sur les risques reliés aux ressources forestières.

En août 2018, nous avons déposé notre Rapport de responsabilité sociale de l'entreprise 2017 qui présente le progrès réalisé selon les 13 principaux objectifs identifiés dans notre plan triennal de responsabilité sociale de l'entreprise 2016 - 2018. Ces objectifs sont mesurés par rapport à des objectifs établis qui reflètent notre engagement envers nos employés, notre prospérité, la collectivité et l'environnement. Ce rapport décrit aussi nos engagements intermédiaires en responsabilité sociale d'entreprise développés suite à l'élargissement de nos activités d'emballage. Nos efforts à court terme sont déployés à intégrer plusieurs bonnes pratiques déjà en place dans nos entités d'affaires d'emballage

et dans le marché. De plus, trois priorités (collaboration créative, responsabilité du produit et approche circulaire) ont été établies et guideront nos actions jusqu'à la publication de notre prochain plan de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) en 2019, qui présentera des objectifs détaillés reflétant notre engagement de développement durable envers tous nos secteurs d'activité, ainsi que notre souci pour la santé et le bien-être des communautés que nous desservons. Notre Rapport de responsabilité sociale de l'entreprise 2017 est disponible sur le site web de la Société (www.tc.tc).

2.6 Ressources humaines

Au 28 octobre 2018, nous comptions 9 059 employés. Le tableau suivant présente la répartition des employés de nos trois secteurs d'exploitation au 28 octobre 2018, excluant les employés du siège social et du centre de services administratifs de la Société.

Description	Nombre d'employés
Secteur de l'emballage	4 087
Secteur de l'impression	4 352
Secteur des médias	354

Au 28 octobre 2018, 938 employés permanents de notre secteur de l'emballage étaient représentés par des associations accréditées en vertu de neuf conventions collectives actives et distinctes. Ces conventions expirent à différentes dates jusqu'en février 2023. Trois conventions collectives, dont deux aux États-Unis et une au Royaume-Uni, couvrant 258 employés permanents de notre secteur de l'emballage, ont été renouvelées au cours de l'année 2018. Nous n'avons présentement aucune convention collective en cours de négociation pour notre secteur de l'emballage. De plus, nous avons une convention collective, couvrant 102 employés permanents du secteur de l'emballage au Mexique, qui expirera en 2019, mais uniquement eu égard aux négociations salariales.

Au 28 octobre 2018, 1 122 employés permanents de notre secteur de l'impression étaient représentés par des associations accréditées en vertu de 11 conventions collectives actives et distinctes. Ces conventions expirent à différentes dates jusqu'en octobre 2023. Quatre conventions collectives couvrant 542 employés permanents de notre secteur de l'impression ont été renouvelées au cours de l'année 2018. Nous avons présentement en négociation deux conventions collectives, couvrant 213 employés permanents de notre secteur de l'impression. De plus, quatre conventions collectives, couvrant 267 employés permanents de notre secteur de l'impression, expireront en 2019.

Aucun employé de notre secteur des médias n'est syndiqué. Dans le cas de nos employés non syndiqués, les conditions de travail sont établies dans diverses entités en tenant compte des directives corporatives. Ces conditions de travail font l'objet de révisions périodiques.

2.7 Immeubles

Nous considérons que nos immeubles ainsi que nos installations louées sont équipés et entretenus de façon adéquate pour nos activités actuelles et projetées. La quasi-totalité de nos immeubles et de nos équipements n'est pas grevée de quelque sûreté en faveur de tiers prêteurs.

2.8 Réorganisations

Nous procédons à l'occasion à des réorganisations juridiques de certaines de nos filiales afin d'améliorer, entre autres, notre structure organisationnelle ou afin d'améliorer notre offre de produits et services, aucune d'entre elles n'ayant eu un effet important sur nos activités, notre exploitation ou nos résultats financiers.

2.9 Acquisitions stratégiques et développement des affaires

Une partie intrinsèque de notre stratégie repose sur la croissance par des acquisitions stratégiques. Nous nous sommes engagés à maintenir une approche disciplinée en matière d'acquisitions. Nous nous assurons que les entreprises que nous acquérons répondent à nos critères stricts. L'entreprise acquise doit : a) s'inscrire dans notre plan stratégique; b) être rentable et en croissance; c) générer des synergies d'exploitation avec nos activités existantes; d) être dotée d'une équipe de gestionnaires chevronnés et d'une culture d'entreprise compatible; et e) contribuer aux résultats et afficher une création de valeur économique positive dans un délai raisonnable. Au cours

des trois dernières années, nous avons réalisé des acquisitions stratégiques tout en maintenant une approche disciplinée en matière de gestion financière.

Secteur de l'emballage

Le 1er mai 2018, TC Transcontinental a conclu l'acquisition de l'entreprise de Coveris Americas, qui était détenue auparavant par Coveris Holdings S.A. L'entreprise acquise fabrique une vaste gamme de produits de plastique souple et de produits de papier, y compris des pellicules en rouleaux, des sacs et sachets, des films coextrudés, des films thermorétractables, des substrats revêtus et des étiquettes. Des informations additionnelles concernant cette acquisition sont disponibles à la rubrique 8 — Contrats importants.

Le 7 mars 2018, TC Emballages Transcontinental a conclu l'acquisition de Multifilm Packaging Corporation, un fournisseur de produits d'emballage souple situé à Elgin, en Illinois. Transcontinental Multifilm Inc. se spécialise dans les papillotes et les films laminés à haute barrière pour les marchés des confiseries, des collations et des aliments secs. L'entreprise acquise offre un processus de production intégré et se distingue par son expertise dans l'extrusion de film coulé, dans la métallisation et la démétallisation de films, ainsi que dans l'impression sur feuilles d'aluminium.

Le 31 octobre 2017, TC Emballages Transcontinental a acquis la société Les Industries Flexipak inc., un fournisseur de produits d'emballage souple situé à Montréal, au Québec. Emballages Transcontinental Flexipak inc. se spécialise dans l'impression flexographique, le laminage ainsi que la transformaton de sacs et sachets, et offre une vaste gamme de produits d'emballage souple desservant les compagnies de biens de consommation, les manufacturiers de produits alimentaires et les détaillants dans différents marchés, incluant les fruits et légumes surgelés, les fruits de mer, les collations, les grains, les noix et les boissons (films thermorétractables).

Le 14 octobre 2016, TC Emballages Transcontinental a acquis Flexstar Packaging inc., un fournisseur de produits d'emballage souple situé à Richmond, en Colombie-Britannique. Transcontinental Flexstar inc. se spécialise dans la transformation de films à haute barrière incluant l'impression, le laminage et la fabrication de sachets pour desservir les marchés des céréales, de la confiserie, des collations, des aliments surgelés et du café.

Le 30 juin 2016, TC Emballages Transcontinental a acquis Robbie Manufacturing, Inc., un fournisseur de produits d'emballage souple situé à Lenexa au Kansas. Transcontinental Robbie Inc. se spécialise dans les produits d'emballage pour les aliments empaquetés en épicerie, les films thermorétractables pour emballages multiples de produits de consommation et les solutions d'emballage pour les manufacturiers de produits alimentaires.

Secteur des médias

Le 2 octobre 2018, TC Media a annoncé l'acquisition de Somabec, un diffuseur et distributeur pancanadien d'ouvrages en langue française tant spécialisés que destinés au grand public, ainsi que la maison d'édition Edisem, laquelle est spécialisée, en particulier, dans la publication d'ouvrages de médecine.

Le 9 janvier 2018, TC Media a annoncé l'acquisition de l'entreprise Contech, un leader de l'industrie de la construction au Québec en matière de formation, d'organisation d'expositions, d'événements de réseautage et de concours destinés aux professionnels de la construction.

Le 1^{er} décembre 2016, TC Media a acquis l'ensemble des marques spécialisées des groupes Conseiller et Services financiers de Rogers Média inc.

2.10 Acquisition significative

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition de l'entreprise de Coveris Americas, l'un des dix plus importants transformateurs de produits d'emballage souple et d'autres produits à valeur ajoutée en Amérique du Nord, selon les revenus de l'entreprise acquise pour son exercice financier clos le 31 décembre 2017. Les produits de l'entreprise acquise sont utilisés dans des segments de marché très variés, notamment ceux des aliments et boissons, de la santé et de l'hygiène, de la nourriture pour animaux, des produits de consommation, de l'agriculture et de l'horticulture, de l'électronique, des matériaux de construction et des produits chimiques. Des informations additionnelles concernant cette acquisition sont disponibles à la rubrique 8 — Contrats importants.

2.11 Facteurs de risque

Les facteurs de risque rattachés à la Société et nos activités sont décrits aux pages 17 à 25 de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018, lequel peut être consulté sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com). Outre les risques et incertitudes afférents à l'intégration des activités de Coveris Americas, les facteurs importants pouvant affecter les résultats de TC Transcontinental sont divisés en trois types de risques, soit les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques financiers et comprennent notamment, sans y être limités, ce qui suit :

- 1) Risques stratégiques : les effets de ne pas avoir la capacité de générer rapidement une croissance interne dans notre secteur de l'emballage; les effets de la concurrence au sein de l'industrie de l'emballage avec des compagnies qui possèdent davantage d'expertise et de ressources qui pourrait exiger des coûts en recherche et développement plus significatifs; l'incidence de ne pas identifier adéquatement ou compléter des acquisitions potentielles dans l'industrie de l'emballage souple; les effets de la consolidation de notre clientèle qui pourrait avoir un effet négatif sur notre résultat net; les effets de la transformation de la circulaire, en particulier un déclin des activités d'impression qui pourrait avoir un effet négatif sur notre résultat net; les effets de la transformation du marché publicitaire, particulièrement le développement et l'adoption des produits numériques sur la demande de nos produits imprimés; l'incidence de l'augmentation de la concurrence étrangère au sein du marché canadien de l'impression; la perte ou le changement des habitudes de consommation d'un client majeur qui pourraient avoir un effet sur notre résultat net; l'incidence d'un conflit d'intérêts entre les actionnaires et l'actionnaire de contrôle;
- 2) Risques opérationnels: les effets de l'intégration des acquisitions qui pourrait perturber nos activités opérationnelles; l'incidence d'une intrusion dans nos systèmes d'information qui pourrait nuire à nos activités, causer des dommages à notre réputation et entraîner des poursuites judiciaires; l'incidence de perturbations opérationnelles qui pourraient nuire à notre capacité de respecter nos échéanciers; les effets de la difficulté à attirer et à retenir les employés clés dans nos principaux secteurs d'activités; les effets d'être incapable de maintenir et d'améliorer notre efficacité opérationnelle; les effets de modifications ou d'adoption de nouvelles réglementations qui pourraient entraîner une augmentation significative des coûts; l'incidence des contrôles des importations et des exportations, des droits, des tarifs ou des taxes; l'incidence des risques de l'industrie de l'alimentation découlant de nos activités d'emballage; les effets de modifications ou d'adoption de nouvelles règlementations environnementales et des changements aux habitudes de consommation qui pourraient affecter de façon importante notre entreprise; l'incidence d'une fluctuation significative du coût des matières premières et de l'énergie consommée; les effets de perturbations opérationnelles causées par les sous-traitants de nos activités de distribution qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation ainsi qu'à notre réputation; l'incidence de notre incapacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle qui pourrait nuire de façon importante à nos activités; l'incidence de litiges potentiels et des violations à la vie privée ou aux droits d'auteurs découlant de nos activités; et
- 3) Risques financiers: l'incidence des cycles économiques et de conditions de marché difficiles; les effets de notre capacité de collecter nos créances; l'incidence de la non-disponibilité des capitaux à un coût raisonnable; l'incidence des hausses des taux d'intérêt; l'incidence des fluctuations du dollar canadien face à d'autres devises, plus particulièrement le dollar américain; l'incidence des changements aux lois fiscales qui pourraient nuire à notre rentabilité; l'incidence de contestations par les autorités fiscales et des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur; l'incidence de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite; et l'incidence des tests de dépréciation qui pourraient entraîner des baisses de la valeur de l'actif.

La rubrique « Risques et incertitudes » de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018 est donc incorporée par renvoi aux présentes.

Rubrique 3 - Historique de la Société au cours des trois derniers exercices financiers

En plus des acquisitions énumérées à la rubrique 2.9 — Acquisitions stratégiques et développement des affaires, les événements ayant marqué le développement général de nos activités au cours des trois derniers exercices financiers sont les suivants :

2018

Activités

- Le 27 septembre 2018, TC Media a annoncé la vente de son magazine Canadian Insurance Top Broker, ainsi que la propriété Web et l'événement « Top Broker Summit » s'y rattachant, à Newcom Media Inc., un éditeur de produits destinés aux professionnels d'entreprises (B2B) au Canada offrant des services d'information et de marketing à une grande variété de marchés par l'entremise de magazines, guides et répertoires, de sites Web, de salons professionnels et d'événements. Newcom Media Inc. est entre autres présent dans les secteurs de l'assurance, l'automobile et les soins dentaires; et
- dans le cadre de la mise en place en 2017 du processus de vente des journaux du Québec et de l'Ontario de TC Media, visant toutes ses publications locales et régionales et les sites web associés, nous avons complété la vente de 91 journaux et sites web s'y rattachant, incluant le journal Métro de Montréal, et nous avons conclu des ententes pluriannuelles pour l'impression et la distribution de l'ensemble des titres vendus (sauf pour la distribution du quotidien Métro Montréal, déjà sous contrat avec l'acheteur). Nous avons également fermé quatre de nos journaux locaux du Québec qui n'ont pas trouvé d'acheteur potentiel et nous continuons à opérer le journal Seaway News à Cornwall (Ontario).

Changements au sein du conseil d'administration et de la direction

- Nomination de M. H. Peter Brues au conseil d'administration de la Société;
- nomination de Mme Magali Depras au poste de chef de la stratégie de la Societé;
- nomination de M. Donald LeCavalier au poste de chef de la direction financière de la Société;
- retraite de M. Nelson Gentiletti de la Société et du poste de chef de la direction financière et du développement de la Société; et
- nomination de M. Pierre Marcoux au poste de président de TC Media.

2017

Opérations

- Le 21 décembre 2017, TC Transcontinental a conclu une nouvelle entente en vertu de laquelle The Hearst Corporation a repris les activités d'impression de son quotidien San Francisco Chronicle à compter du 2 avril 2018. TC Transcontinental demeure propriétaire de son usine de San Francisco, qui est louée par The Hearst Corporation de 2018 à 2024 inclusivement;
- le 20 décembre 2017, TC Transcontinental a conclu la vente de son placement dans la société CEDROM-SNi inc., dans laquelle elle détenait une participation de 50 %;
- le 7 novembre 2017, TC Transcontinental a annoncé la consolidation de ses activités d'impression de journaux au Québec dans trois usines et, par conséquent, la fermeture de son usine Transcontinental Métropolitain, à Montréal, en janvier 2018. Les activités d'impression ont été transférées principalement vers notre usine Transcontinental Transmag, à Montréal, laquelle est munie d'équipements à la fine pointe de la technologie. Les usines régionales Transcontinental de la Capitale à Québec et Transcontinental Qualimax à Gatineau ont également accueilli du volume dans le cadre du transfert des activités; et
- vente de notre portefeuille de titres en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick à SaltWire Network Inc., comprenant la vente de 28 marques et des propriétés web s'y rattachant, de quatre usines d'impression liées à notre secteur des médias, des activités d'impression commerciale dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et des activités de distribution dans les provinces de l'Atlantique.

Changements au sein du conseil d'administration

- Nomination de messieurs Yves Leduc et Jean Raymond au conseil d'administration de la Société; et
- départ de messieurs Lino A. Saputo, Jr., Pierre Fitzgibbon et André Tremblay du conseil d'administration de la Société.

2016

Activités

- Vente ou fermeture des activités reliées au marketing interactif, ces dernières n'étant plus stratégiques pour nous;
- vente de la plupart de nos activités d'impression commerciale réalisées à notre usine Transcontinental Dartmouth à Advocate Printing and Publishing Company Limited;
- entente avec Torstar Corporation pour l'impression du quotidien Toronto Star pour une période de cinq ans avec possibilité de prolongation;
- transfert des activités d'impression de produits marketing de Transcontinental Québec vers d'autres usines de notre réseau, principalement vers nos installations de Transcontinental Interglobe en Beauce, entraînant la fermeture de l'usine Transcontinental Québec; et
- vente de nos actifs dans la province de la Saskatchewan comprenant 13 journaux locaux et des propriétés web associées à Star News Publishing Inc., entraînant la fermeture de l'usine Transcontinental Saskatoon.

Rubrique 4 - Structure du capital de la Société

4.1 Description générale de la structure du capital

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, un nombre illimité d'actions catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées, toutes sans valeur nominale.

Le tableau ci-après décrit les principales caractéristiques des actions autorisées et en circulation de la Société :

Catégorie	Caractéristiques
Actions à droit de vote subalterne catégorie A :	Droit de vote :
	Les actions à droit de vote subalterne catégorie A donnent droit à leurs détenteurs à un vote par action.
	Dividendes :
	Les actions à droit de vote subalterne catégorie A confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées.
	Conversion :
	Les actions à droit de vote subalterne catégorie A sont assorties d'un privilège de conversion en actions catégorie B à raison d'une pour une lorsqu'une offre est effectuée directement ou indirectement au groupe majoritaire (tel que défini aux statuts de la Société). Elles sont de plus assorties du même droit lorsqu'une offre est effectuée par le groupe majoritaire.

Catégorie	Caractéristiques
	Dissolution :
	Les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de la dissolution.
Actions catégorie B :	Droit de vote :
	Les actions catégorie B donnent droit à leurs détenteurs à 20 votes par action.
	Dividendes :
	Les actions catégorie B confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées.
	Conversion :
	Les actions catégorie B sont, en tout temps, assorties d'un privilège de conversion en actions à droit de vote subalterne catégorie A à raison d'une pour une.
	Dissolution :
	Les détenteurs d'actions catégorie B ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa dissolution.

4.2 Notations

Nous avons les notations suivantes de Standard & Poor's Ratings Services (S&P) et DBRS Limited (DBRS).

	S&P	DBRS
Notation d'ensemble	BBB-/Négative	BBB (bas)/Stable
Billets non garantis de premier rang	BBB-/Négative	BBB (bas)/Stable

Notation d'ensemble

Standard & Poor's Ratings Services

Les notations de crédit attribuées par S&P sont des opinions sur le risque de crédit. Les notations S&P expriment l'opinion de l'agence sur la capacité et la volonté d'un émetteur, soit une entreprise, de rembourser intégralement ses dettes financières à l'échéance prévue. Les notes peuvent aussi exprimer la qualité de crédit d'une émission de dette et la probabilité relative que cette émission fasse défaut.

Les notations de crédit ne sont pas des indicateurs absolus de la probabilité de défaillance. Puisqu'il y a des événements et des développements futurs qui ne sont pas prévisibles, l'attribution d'une notation de crédit n'est donc pas une science exacte. Les notations de crédit ne garantissent pas pour autant que l'investissement sera remboursé en temps voulu ou qu'il ne fera pas l'objet d'un défaut.

Les notations de crédit de S&P varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon S&P, la notation BBB- est la cinquième plus élevée de 12 catégories de notation principales. Les notations AA à CCC peuvent être modifiées par l'ajout d'un signe plus (+) ou moins (-) afin d'indiquer la position relative à l'intérieur d'une catégorie de notation principale. Une notation BBB reflète l'opinion de S&P qu'un émetteur a une aptitude suffisante à remplir ses obligations financières mais une sensibilité plus grande aux effets défavorables des

changements de conditions économique. La cote « BBB- » est la cote la plus basse pour un émetteur dans la catégorie « investissement ».

La perspective de la notation représente la direction dans laquelle la notation aura tendance à bouger durant les prochains six mois et jusqu'à deux ans. Une perspective « positive » indique une tendance à la hausse, « négative » une tendance à la baisse et « stable » une tendance à ne pas changer.

DBRS Limited

Selon DBRS, les notations de crédit constituent des mesures prospectives visant à évaluer la capacité et la volonté d'un émetteur à effectuer les paiements de capital et d'intérêt au moment requis. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations d'achat, de vente ou de détention, mais sont plutôt le résultat d'une analyse qualitative et quantitative qui se concentre uniquement sur la qualité du crédit de l'émetteur et ses obligations sous-jacentes.

Les notations de crédit de DBRS varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon DBRS, la notation BBB est la quatrième plus élevée de 10 catégories de notation principales.

Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories (« haut ») et (« bas »). L'absence d'une ou l'autre désignation (« haut ») ou (« bas ») signifie que la notation est dans le milieu de la catégorie. La dette à long terme notée BBB est d'une qualité de crédit adéquate. La capacité de payer les obligations financières est jugée acceptable, mais l'émetteur peut être vulnérable à des événements futurs.

Une des trois tendances de notation, « positive », « stable » ou « négative », est annexée à chaque catégorie de notation de DBRS. La tendance de notation aide l'investisseur à comprendre l'opinion de DBRS quant à la perspective de la notation visée. Toutefois, l'investisseur ne doit pas présumer qu'une tendance positive ou négative signifie nécessairement qu'un changement de notation est imminent.

4.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 septembre 2018, la Société a annoncé avoir obtenu l'autorisation de la Bourse de Toronto de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'acheter, aux fins d'annulation, au plus 1 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A (représentant approximativement 1,35 % des 73 850 034 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 18 septembre 2018) et au plus 189 344 de ses actions catégorie B (représentant 1,35 % des 13 983 026 actions catégorie B émises et en circulation au 18 septembre 2018) pendant la période de 12 mois comprise entre le 1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019.

À l'occasion de l'offre de rachat 2018-2019, la Société a conclu une convention de rachat automatique d'actions (le programme de rachat automatique) avec un courtier afin de permettre le rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B lorsqu'elle ne serait normalement pas active sur les marchés en raison de périodes d'interdiction d'opérations auto-imposées. Avant d'entrer dans une période d'interdiction d'opérations, la Société se réserve le droit, sans y être tenue, de donner instruction au courtier désigné de faire des rachats conformément aux conditions du programme de rachat automatique. Le courtier décidera des rachats à effectuer à son entière discrétion en fonction des paramètres établis par la Société avant la période d'interdiction d'opérations conformément aux règles de la Bourse de Toronto et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. En dehors des périodes d'interdiction d'opérations préalablement établies, la direction rachète les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B à son gré, selon les paramètres approuvés par la Bourse de Toronto.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation ou, sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières, en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 17 avril 2017 et le 16 avril 2018 jusqu'à concurrence de 2 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, représentant 3,16 % de ses 63 372 236 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 3 avril 2017, et jusqu'à concurrence de 442 349 de ses actions catégorie B, représentant 3,16 % de ses 14 016 326 actions catégorie B émises et en circulation au 3 avril 2017.

Au cours de l'exercice financier clos le 28 octobre 2018, la Société a racheté et annulé 1 022 290 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 23,13 \$ pour une contrepartie totale en espèces de 23 645 567 \$ et n'a racheté aucune de ses actions catégorie B en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice financier clos le 29 octobre 2017, la Société a racheté et annulé 2 663 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,48 \$ pour une contrepartie totale en espèces de 46 559 \$ et n'a racheté aucune de ses actions catégorie B en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

4.4 Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Une analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018 se retrouve dans notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018, lequel Rapport de gestion est incorporé aux présentes par renvoi. Pour compléter ce Rapport de gestion, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices financiers clos les 28 octobre 2018 et 29 octobre 2017 et aux notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquels états financiers consolidés et notes sont incorporés aux présentes par renvoi.

4.5 Marché pour la négociation des titres

Nos actions à droit de vote subalterne catégorie A et nos actions catégorie B sont inscrites aux fins de négociation à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles respectifs TCL.A et TCL.B.

Les tableaux ci-dessous présentent les variations mensuelles du cours et du volume des actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B sur le marché de la Bourse de Toronto pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018.

Actions à droit de vote subalterne catégorie A - TCL.A

	·		
Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
29 au 31 octobre 2017	28,81	28,03	227 136
Novembre 2017	31,96	27,14	1 775 371
Décembre 2017	27,87	24,33	2 412 113
Janvier 2018	25,79	23,91	3 170 791
Février 2018	25,14	23,50	2 628 634
Mars 2018	27,69	24,07	2 980 818
Avril 2018	29,49	25,65	5 666 713
Mai 2018	29,26	26,97	4 649 692
Juin 2018	32,89	29,21	6 743 695
Juillet 2018	31,94	29,59	3 897 418
Août 2018	32,36	30,22	2 898 771
Septembre 2018	32,08	22,48	11 910 949
1er au 28 octobre 2018	23,37	20,08	10 237 531
Total			59 199 632

Actions catégorie B - TCL.B

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
29 au 31 octobre 2017	29,15	28,30	505
Novembre 2017	30,92	27,74	9 769
Décembre 2017	27,76	24,40	8 212
Janvier 2018	25,58	24,10	15 061
Février 2018	24,96	23,70	10 800
Mars 2018	27,60	24,24	13 340
Avril 2018	28,00	25,55	14 030

Actions catégorie B - TCL.B

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
Mai 2018	29,77	27,18	9 998
Juin 2018	32,79	29,39	8 194
Juillet 2018	31,73	30,02	8 457
Août 2018	32,42	30,62	6 992
Septembre 2018	31,80	22,69	25 156
1er au 28 octobre 2018	23,27	20,36	40 800
Total			171 314

Rubrique 5 - Politique des dividendes

Chaque détenteur d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société a le droit de recevoir les dividendes que le conseil d'administration de la Société déclare à sa discrétion. Néanmoins, nous avons habituellement comme politique de verser un dividende trimestriel en espèces. Il est toutefois à noter que nous avons comme politique de conserver la majorité de nos flux de trésorerie afin d'investir dans différentes occasions d'affaires. Il n'existe présentement aucune restriction qui pourrait nous empêcher de payer des dividendes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des dividendes en espèces par action déclarés et versés par la Société à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société au cours des exercices financiers clos les 31 octobre 2016, 29 octobre 2017 et 28 octobre 2018 :

Exercices financiers clos en 2016, 2017 et 2018				
2016	0,725 \$			
2017	0,785\$			
2018	0,830 \$			

Le 13 décembre 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société. Ce dividende a été versé le 22 janvier 2019 à tous les actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des bureaux le 4 janvier 2019.

Rubrique 6 - Administrateurs et membres de la haute direction

Le nom de nos administrateurs, leur ville de résidence, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat, le nombre d'actions à droit de vote (les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B) de la Société que les administrateurs détenaient à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle ou avaient une emprise ainsi que le nombre d'unités d'actions différées que les administrateurs détenaient en vertu du Régime d'unités d'actions différées de la Société (ou, eu égard aux administrateurs qui sont également des employés de la Société, le nombre d'unités d'actions différées dont les droits sont acquis aux termes du Régime d'unités d'actions de Transcontinental inc. pour les dirigeants), en date du 10 janvier 2019, sont indiqués ci-dessous.

Nom		Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
H. Peter Brues Montréal (Québec)	*	Administrateur de sociétés	2018	11 500		846
Jacynthe Côté Candiac (Québec)	*	Administratrice de sociétés	2016	3 000	-	11 566

Nom		Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
Richard Fortin ¹⁾ Boucherville (Québec)	•+	Administrateur de sociétés	2004	89 000	-	92 183
Yves Leduc Westmount (Québec)		Président et chef de la direction, Velan inc., un fabricant de robinetterie industrielle	2017	1 900	-	4 342
Isabelle Marcoux ²⁾ Montréal (Québec)		Présidente du conseil, Transcontinental inc.	2005	4 0003)	1 000	6 464
Nathalie Marcoux ²⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)		Vice-présidente aux finances, Capinabel inc., une société privée de gestion	2011	-	-	25 614
Pierre Marcoux ²⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)		Président, TC Media	2005	5 000	1 000	614
Rémi Marcoux, C.M., O.Q., FCPA, FCA Montréal (Québec)		Fondateur et administrateur, Transcontinental inc.	1976	102 0442)	12 562 840 ²⁾	-
Anna Martini, FCPA, FCA Ville de Mont-Royal (Québec)	•*	Vice-présidente exécutive et chef de la direction financière, Club de hockey Canadien, Centre Bell et evenko, une société œuvrant dans les industries du sport et du divertissement	2011	3 750	-	43 428
François Olivier Montréal (Québec)		Président et chef de la direction, Transcontinental inc.	2008	44 440	-	175 085
Mario Plourde Kingsey Falls (Québec)		Président et chef de la direction, Cascades inc., une entreprise œuvrant dans le domaine de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu	2015	9 900		15 922
Jean Raymond Montréal (Québec)	*	Vice-président du conseil, directeur général et chef des marchés des capitaux CIBC – Québec, Marchés mondiaux CIBC inc., une entreprise offrant des produits et des services visant les marchés des capitaux, les valeurs mobilières, le courtage et la gestion d'actifs	2017	10 000	-	6 410
François R. Roy Montréal (Québec)	•	Administrateur de sociétés	2008	-	-	17 494
Annie Thabet Île-des-Sœurs (Verdun) (Québec)	=•	Associée, Celtis Capital inc., une société spécialisée dans les services transactionnels de fusion, acquisition, désinvestissement et financement d'entreprises, ainsi que la gestion d'actifs	2015	7 580	-	10 564

- Membre du Comité de régie d'entreprise
- Membre du Comité d'audit
- Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération
- ♦ Administrateur principal
- 1) M. Richard Fortin a décidé de ne pas solliciter de renouvellement de son mandat au sein du conseil d'administration de la Société lors de la prochaine assemblée annuelle.
- Les 102 044 actions à droit de vote subalteme catégorie A et les 12 562 840 actions catégorie B sont détenues par Capinabel inc. Les actions de Capinabel inc. sont détenues en propriété directe et indirecte par M. Rémi Marcoux et des membres de sa famille immédiate. M. Rémi Marcoux détient le contrôle de Capinabel inc. Les actions détenues par Capinabel inc. représentent 71,21 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société en date du 10 janvier 2019. Capinabel inc. a conclu une transaction de monétisation visant 4 000 000 d'actions catégorie B avec une banque à charte canadienne. La transaction de monétisation peut être remboursée en espèces ou en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie A. Dans l'éventualité où la transaction de monétisation avait été remboursée en date du 10 janvier 2019 en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie

A, les actions détenues par Capinabel inc. représenteraient 61,87 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société en date du 10 janvier 2019. Mmes Isabelle Marcoux et Nathalie Marcoux et M. Pierre Marcoux sont des membres de la famille immédiate de M. Rémi Marcoux.

 Les 4 000 actions à droit de vote subalterne catégorie A sont détenues par Gestion Isabelle Marcoux inc., une société de gestion contrôlée par Mme Isabelle Marcoux.

Chaque administrateur demeure en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur, à moins qu'il ne démissionne ou que son poste ne devienne vacant par suite de son décès, de sa destitution ou de toute autre cause.

Le prochain tableau présente le nom de chaque membre de la haute direction de la Société, sa ville de résidence et son poste occupé auprès de la Société en date du 10 janvier 2019.

Nom et ville de résidence	Poste occupé au sein de la Société
Salomon (Sam) Bendavid Montréal (Québec)	Vice-président au développement de la Société
André Bolduc Montréal (Québec)	Directeur de l'audit interne
Katherine Chartrand Ville de Mont-Royal (Québec)	Directrice principale des communications d'entreprise
Isabelle Côté Saint-Lazare (Québec)	Contrôleure de la Société
Magali Depras Montréal (Québec)	Chef de la stratégie
Christine Desaulniers Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire de la Société
Jacques Grégoire Beauce (Québec)	Président, TC Imprimeries Transcontinental
Benoit Guilbault Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef de la direction des technologies de l'information
Isabelle Lamarre Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef adjointe des affaires juridiques et secrétaire adjointe de la Société
Katya Laviolette Beaconsfield (Québec)	Chef de la direction des ressources humaines
Donald LeCavalier ¹⁾ Montréal (Québec)	Chef de la direction financière
Pierre Marcoux Ville de Mont-Royal (Québec)	Président, TC Media
François Olivier Montréal (Québec)	Président et chef de la direction
Brian Reid Annan (Ontario)	Président, TC Imprimeries Transcontinental et TC Emballages Transcontinental

M. Donald LeCavalier a été nommé chef de la direction financière de la Société le 21 septembre 2018 après avoir occupé divers postes au sein de la Société depuis 2006

Les administrateurs et les membres de la direction de la Société ont occupé les postes indiqués aux tableaux précédents ou d'autres postes au sein de la même société au cours des cinq dernières années et plus, à l'exception des personnes suivantes :

M. Peter Brues est administrateur de sociétés. Il a passé plus de 20 ans chez Amcor Limited, un chef de file dans l'industrie de l'emballage, principalement pour les produits d'alimentation, des breuvages, des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux et des produits de soin personnel. Notamment, de 2010 à 2015, il a été président de Amcor Flexibles, Europe & Americas. Précédemment, il a occupé diverses fonctions, y compris celle de président de Amcor Flexibles Healthcare, de président de Amcor Flexibles Americas et de vice-président

- à l'exploitation de Amcor Flexibles Europe A/S. Il a débuté sa carrière chez KPMG Peat Marwick Thorne (maintenant KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.), un cabinet d'experts comptables.
- Mme Katherine Chartrand est directrice principale des communications d'entreprise de TC Transcontinental depuis le 7 novembre 2016. Du mois d'août 2015 à mai 2016, elle était directrice des relations publiques de Cogeco Connexion Inc., une entreprise de télécommunications. Auparavant, elle a occupé le poste de directrice des communications internes et externes de TC Media d'octobre 2010 à août 2015.
- Mme Jacynthe Côté est administratrice de sociétés. De 2009 à juin 2014, elle a été présidente et chef de la direction de Rio Tinto Alcan, une société minière et métallurgique, et conseillère par la suite jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2014.
- Mme Magali Depras est chef de la stratégie depuis le 19 novembre 2018. De 2017 à 2018, elle occupait le poste de vice-présidente de la stratégie pour l'entreprise Nakisa inc., un leader mondial de solutions informatiques d'entreprise, conseillant le chef de la direction dans l'articulation de la stratégie de croissance de l'entreprise. De 2011 à 2016, Mme Depras a travaillé au sein du Groupe CSA (Canadian Standards Association), une association indépendante sans but lucratif, constituée de membres, et chef de file global dans le domaine de la certification et des services de mise en conformité, où elle a occupé divers postes, y compris les postes de chef de l'exploitation et présidente des Normes du Groupe CSA. Auparavant, elle a été chef du développement et des ventes chez Br. Hartmann AS, une entreprise danoise spécialisée dans la fabrication et la vente de produits d'emballage en fibre moulée pour les secteurs alimentaire et industriel.
- M. Yves Leduc est président et chef de la direction de Velan inc. depuis 2017. Il s'est joint à Velan inc. à titre de président en janvier 2015. Préalablement, il a occupé différentes fonctions au sein de la haute direction de BRP inc., une entreprise œuvrant dans la conception, le développement, la fabrication, la distribution et la commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion, pendant 16 ans, dont à titre de vice-président et directeur général des activités nord-américaines dès 2006.
- Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière au Club de hockey Canadien,
 Centre Bell et evenko. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc., un détaillant global de vêtements de spécialité.

En date du 10 janvier 2019, les administrateurs et les dirigeants de la Société (autres que M. Rémi Marcoux), étaient, comme groupe, les propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 274 670 actions à droit de vote subalterne catégorie A et de 2 000 actions catégorie B de la Société, représentant alors environ 0,37 % et 0,01 % respectivement des actions de chacune de ces catégories en circulation.

Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société, en date du 10 janvier 2019, au cours des 10 années précédant le 10 janvier 2019: a) n'a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou a fait en sorte qu'une société se voit refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs alors que cette personne agissait à titre d'administrateur, chef de la direction ou chef des finances de cette Société; b) n'a, après la cessation de ses fonctions à titre d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances d'une société, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant qu'il exerçait cette fonction; c) n'a, pendant que cet administrateur exerçait ses fonctions à titre d'administrateur ou dirigeant d'une société ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, a fait l'objet des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou d) n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens, à l'exception de M. François R. Roy qui était administrateur de Pixman Média Nomade inc. jusqu'au 27 novembre 2009, soit plus de deux mois avant que cette société ne dépose un avis d'intention de présenter une

proposition à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada). Entre le 3 novembre 2009 et le 17 février 2010, l'Alberta Securities Commission, la British Columbia Securities Commission, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers ont émis des ordonnances d'interdiction d'opérations concernant Pixman Média Nomade inc. eu égard au défaut de produire certains états financiers et autres documents d'information continue dans les délais impartis. M. Roy n'est plus administrateur de Pixman Média Nomade inc.

En outre, au meilleur de la connaissance de la Société, en date du 10 janvier 2019, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec celle-ci ni ne s'est vu imposer une autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait vraisemblablement considérée comme importante pour un actionnaire raisonnable ayant à décider s'il convient de voter pour un candidat à un poste d'administrateur.

Rubrique 7 - Poursuites

Nous sommes impliqués dans plusieurs litiges dans le cours normal de nos activités. Des litiges découlant de nos activités dans le domaine de l'impression, de l'emballage ou des médias pourraient avoir des répercussions négatives, tant en ce qui a trait aux coûts qu'à notre réputation. Afin de gérer ce risque, en plus de bénéficier d'une assurance responsabilité civile, nous limitons souvent notre responsabilité potentielle en dommages-intérêts dans les contrats que nous concluons dans le domaine de nos activités d'impression, d'emballage et des médias, nous fournissons des sessions d'information et de la formation continue à nos employés journalistes en plus de conclure des contrats spécifiques avec nos pigistes.

Rubrique 8 - Contrats importants

Le 29 mars 2018, dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de Coveris Americas, TC Transcontinental a conclu une convention d'achat de titres visant l'acquisition auprès de Coveris Holdings S.A., une société du portefeuille de Sun Capital Partners, Inc., de la totalité des actions ordinaires à droit de vote, des actions ordinaires sans droit de vote et des actions privilégiées émises et en circulation de CPG Finance, Inc., des actions ordinaires de Coveris Supraplast Holding Limited, des actions de Coveris Holdings Limited et des actions ordinaires 001 à 7101 de Supraplast S.A., pour un prix d'achat de 1,32 milliard de dollars américains (environ 1,72 milliard de dollars canadiens), sous réserve des ajustements de clôture habituels, tel qu'il est décrit plus amplement dans la convention d'achat de titres, dont un exemplaire a été déposé sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com) en date du 4 avril 2018. TC Transcontinental et sa filiale en propriété exclusive, Cobra Acquisition Corp., ont complété l'acquisition en date du 1er mai 2018. Des informations additionnelles concernant cette acquisition sont également disponibles dans la déclaration d'acquisition d'entreprise (Annexe 51-102A4) et la déclaration de changement important (Annexe 51-102A3), déposées sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com) en date du 7 mai 2018 et du 4 avril 2018, respectivement.

Rubrique 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

L'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de nos actions est Société de fiducie AST (Canada) ayant une place d'affaires au 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6. La Société de fiducie AST (Canada) a également des bureaux à Toronto.

Rubrique 10 - Information sur le Comité d'audit

10.1 Mandat du Comité d'audit de la Société

Le mandat du Comité d'audit est inclus à l'Annexe A.

10.2 Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit de la Société est composé des quatre personnes suivantes :

Nom de l'administrateur	Indépendant	Compétences financières
Richard Fortin, agissant à titre de président du Comité d'audit ¹⁾	х	х
Anna Martini	x	Χ
François R. Roy	x	Х
Annie Thabet	Х	Х

¹⁾ M. Richard Fortin a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat à titre d'administrateur de la Société.

10.3 Formation et expérience pertinentes

Tous les membres du Comité d'audit ont été appelés à analyser de nombreux états financiers et à se familiariser avec les principes comptables.

M. Richard Fortin

M. Richard Fortin est administrateur de sociétés. Jusqu'en septembre 2011, il occupait le poste de président du conseil d'Alimentation Couche-Tard inc., une société publique. Auparavant, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière d'Alimentation Couche-Tard inc. depuis 1984. Il est titulaire d'une licence en administration, option finance, de l'Université Laval. Tout au cours de sa carrière, il a maintenu ses connaissances à jour en ce qui a trait aux nouvelles règles comptables. Il a œuvré pendant plus de 13 années dans le secteur bancaire occupant plusieurs fonctions de cadre, dont celle de vice-président pour le Québec de Société Générale (Canada).

Mme Anna Martini, FCPA, FCA

Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Club de hockey Canadien, Centre Bell et evenko. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc. Mme Martini détient un Baccalauréat en commerce avec spécialisation en comptabilité de l'Université Concordia. Elle est un fellow et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. De 1985 à 2004, elle œuvrait chez Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts comptables, notamment comme associée en audit et services-conseils depuis 1996. Elle agissait aussi à titre de leader du secteur du détail entre 1996 et 2004.

M. François R. Roy

M. François R. Roy est administrateur de sociétés. De juin 2007 à juin 2010, il était vice-principal, administration et finances, de l'Université McGill. Auparavant, de mars 2000 à mai 2003, il a été chef de la direction financière de Société Télémédia, une société de portefeuille fermée, d'août 1998 à mars 2000, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière de Québecor inc., une entreprise dans les domaines des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, et, d'août 1997 à juillet 1998, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière d'Avenor inc., un fabricant de papier journal et de produits de bois. M. François R. Roy est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et est membre ou président du comité d'audit de plusieurs sociétés ouvertes et fermées.

Mme Annie Thabet

Mme Annie Thabet est associée chez Celtis Capital inc. Après avoir œuvré pendant cinq années au sein de Price Waterhouse, elle s'est jointe à la Société générale de financement du Québec (SGF) en 1987 où elle a comblé différents postes de gestion jusqu'en 1998. En 1998, elle a fondé AT Capital, une société de gestion d'investissement. En 2003, elle a co-fondé Celtis Capital. Mme Annie Thabet est comptable professionnelle agréée et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires.

10.4 Utilisation de certaines dispenses

Nous ne nous sommes prévalus d'aucune dispense prévue au Règlement 52-110 à quelque moment que ce soit au cours du dernier exercice financier.

10.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Le Comité d'audit a approuvé des règles concernant l'étendue des services rendus par les auditeurs externes. Nos auditeurs externes offrent des services reliés à l'audit de la Société et de ses filiales, des services connexes ou reliés à l'audit et des services-conseils pour l'obtention de crédits à la recherche et au développement ainsi que des services-conseils en fiscalité. Nous ne confions pas de mandats à nos auditeurs externes pour fournir certains services non liés à l'audit de la Société et de ses filiales, tels que la tenue de livres ou d'autres services liés à la tenue de livres comptables ou aux états financiers, à la conception et à l'implantation de systèmes d'information financière, aux services d'évaluation, d'actuariat, d'audit interne, de banque d'investissement et aux services juridiques. Pour tous les autres services d'experts-conseils non liés à l'audit, la direction doit, au préalable, obtenir une approbation du Comité d'audit.

10.6 Honoraires pour les services des auditeurs externes

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires encourus et payés aux auditeurs externes de la Société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour les exercices financiers clos les 28 octobre 2018 et 29 octobre 2017.

Catégorie d'honoraires (en milliers de dollars)	2018 (\$)	2017 (\$)
Honoraires d'audit	1 475,4	688,5
Honoraires liés à l'audit	233,2	155,1
Respect des exigences fiscales et consultation en matière fiscale	1 183,7	179,1
Total	2 892,3	1 022,7

Les honoraires d'audit incluent les honoraires totaux versés aux auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés annuels et autres audits et dépôts réglementaires ainsi que les honoraires pour les examens des états financiers consolidés intermédiaires. Les honoraires d'audit comprennent également les frais pour des services que seul l'auditeur de la Société peut généralement fournir, tels que des lettres de confort, des consentements, ainsi que de la révision et du soutien relativement aux documents déposés auprès des autorités de valeurs mobilières.

Les honoraires pour les services liés ou connexes à l'audit incluent le total des honoraires liés aux services d'audit versés aux auditeurs, notamment l'audit des régimes de retraite, services de traduction reliés aux documents déposés auprès des autorités de valeurs mobilières, services de vérification diligente relativement aux acquisitions et les frais de consultation concernant les normes comptables et les normes de présentation de l'information financière.

Les honoraires reliés à des services de fiscalité incluent le total des honoraires reliés aux services de fiscalité versés aux auditeurs, notamment pour des services consultatifs quant à notre conformité aux lois en matière d'impôt, quant à la planification fiscale dans le cadre de la préparation de nos déclarations d'impôt, de taxes sur le capital et de taxes de vente. Les honoraires reliés à des services de fiscalité comprennent également les services de conseil et de planification fiscale concernant l'acquisition de Coveris Americas. Les auditeurs offrent de plus des services-conseils pour l'obtention de crédits d'impôt reliés à la recherche scientifique et le développement expérimental.

Rubrique 11 - Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés relatifs à nos objectifs à moyen terme, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions,

attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « estimer », « chercher », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être affectée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans cette notice annuelle ainsi que dans le Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 28 octobre 2018 sous les rubriques « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » (p.1-2) et « Risques et incertitudes » (p.17-25), lequel peut être consulté sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com).

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, ni de regroupements d'entreprises, ni de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncées ou conclues après la date de cette notice annuelle.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans cette notice annuelle sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles en date des présentes. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

Rubrique 12 - Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants, les prêts aux dirigeants, les options d'achat d'actions, les unités d'actions et la participation des initiés dans des activités importantes sont présentés, le cas échéant, dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à notre assemblée annuelle des actionnaires. Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers vérifiés consolidés relatifs à notre exercice financier clos le 28 octobre 2018. Un exemplaire de ces documents peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1. Ces documents sont également disponibles sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com) ainsi que sur notre site web (www.tc.tc).

En outre, lorsque les titres de la Société font l'objet d'un placement en vertu d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé, les documents suivants peuvent être obtenus, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société:

- a) un exemplaire de cette notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou de toute partie d'un document incorporé par renvoi dans ladite notice annuelle;
- b) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société portant sur son dernier exercice financier clos et du rapport des auditeurs y afférent, ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Société postérieurs aux états financiers portant sur son dernier exercice financier clos;
- c) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires; et
- un exemplaire de tout autre document qui est incorporé par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou dans le prospectus simplifié.

À tout autre moment, un exemplaire des documents mentionnés en a), b) et c) ci-dessus sera fourni sans frais sur demande auprès de notre secrétaire de la Société.

Un exemplaire de la présente notice annuelle peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1, sous le profil SEDAR de la Société (www.sedar.com), ainsi que sur notre site web (www.tc.tc).

Annexe A Mandat du Comité d'audit

Principales responsabilités du Comité

- Superviser le processus de production et de communication des états financiers et s'assurer de l'intégrité des rapports financiers et des états financiers annuels et intermédiaires de la Société
- S'assurer de l'indépendance de l'auditeur externe et surveiller son travail
- S'assurer de l'indépendance de la fonction de l'audit interne de la Société et surveiller son travail
- Superviser l'élaboration et la mise en place des procédures de contrôles internes efficaces, y compris à l'égard des processus de communication de l'information
- S'assurer de la conformité aux exigences légales et réglementaires
- Examiner les risques importants pouvant affecter la Société et s'assurer de la mise en place de mesures appropriées permettant la gestion de ces risques

RÔLE DU COMITÉ

Le Comité d'audit (le *Comité*) aide le conseil d'administration (le *conseil*) de Transcontinental inc. (la *Société*) à remplir ses obligations de surveillance dans les principaux domaines suivants:

- 1. Processus de communication de l'information financière et intégrité des états financiers publiés par la Société;
- 2. Sélection de l'auditeur externe, supervision du travail de l'auditeur externe et validation de ses compétences et de son indépendance;
- 3. Validation des compétences et du travail accompli par l'équipe d'audit interne;
- 4. Contrôles internes de l'information financière et contrôle du processus de divulgation d'information et des systèmes comptables de la Société;
- 5. Respect des exigences juridiques et de la législation applicable en ce qui a trait aux états financiers;
- 6. Revue du programme de gestion des risques de la Société; et
- 7. Toute autre responsabilité déléguée par le conseil au Comité, notamment ayant trait à la situation financière de la Société ou des entités affiliées.

MEMBRES DU COMITÉ

Le conseil doit nommer un minimum de trois de ses membres au Comité dont un président du Comité, tous devant posséder des compétences financières. Le conseil n'a aucune obligation de combler une vacance avant la tenue de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le Comité est composé exclusivement d'administrateurs indépendants qui n'ont pas de relation importante directe ou indirecte avec la Société ou ses entités affiliées. Une relation importante est définie comme une relation dont le conseil pourrait raisonnablement s'attendre à ce quelle nuise à l'indépendance du jugement d'un membre du Comité.

Les membres du Comité sont nommés ou remplacés par résolution du conseil afin d'exercer leur mandat à compter de leur nomination jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un membre peut être destitué ou remplacé à tout moment par le conseil. Un membre cesse d'être un membre du Comité lorsqu'il cesse d'être administrateur.

Conformément aux lois et aux règlements en vigueur, les membres du Comité sont choisis en fonction des critères suivants :

1. **Indépendance**. Conformément à la législation applicable en matière de valeurs mobilières et aux normes régissant les relations importantes des administrateurs de la Société, les membres du Comité sont

indépendants et ne doivent pas entretenir une relation directe ou indirecte avec la Société qui, aux yeux du conseil, pourrait avoir une incidence sur leur impartialité ou nuire à l'indépendance de leur jugement.

- 2. Connaissances du domaine de la finance. Les membres du Comité possèdent (ou devront posséder dans un délai raisonnable suite à leur nomination) des connaissances financières et sont en mesure de lire, de comprendre et d'interpréter divers états financiers qui présentent des situations comptables d'un degré de complexité comparable à celles que peuvent présenter les états financiers de la Société. De plus, au moins un membre du Comité est considéré comme un expert dans le domaine financier.
- 3. Engagement. Dans l'éventualité où, en plus d'être membre du Comité, un membre siège au comité d'audit de plus de deux entreprises dont les actions sont inscrites à la cote d'une bourse, le conseil ou le Comité de régie d'entreprise devra s'assurer que ce cumul de postes n'empêchera pas ce membre d'exercer efficacement ses fonctions au sein du Comité.

RÉUNIONS

Le Comité établit sa propre procédure aux fins de la tenue et de la convocation des réunions. Le Comité doit toutefois tenir au moins deux réunions par année. Sauf si les membres du Comité y renoncent, le Comité se réunit « in camera » à chaque réunion du Comité, sans la présence des membres de la direction, de l'auditeur externe, de l'auditeur interne et de tout autre consultant, afin de permettre à ses membres de discuter franchement et ouvertement. Sous réserve des dispositions relatives aux préavis énoncées dans les statuts de la Société, un avis écrit est transmis au moins 48 heures avant la tenue des réunions, à moins que les membres du Comité y renoncent à l'unanimité.

La présidente du conseil et le président et chef de la direction peuvent assister à chaque réunion du Comité à l'invitation du président du Comité.

À moins qu'il ne soit décidé autrement de temps à autre par le conseil, deux membres du Comité constituent le quorum aux fins de délibérations sur une question à une réunion. En l'absence du président du Comité à une réunion, la présidence de la réunion est exercée par le membre présent qui est choisi par une majorité des membres présents. Au cours d'une réunion, toutes les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du Comité.

Le secrétaire du Comité est le secrétaire ou le secrétaire adjoint de la Société. Un membre du Comité est nommé par le conseil pour agir à titre de président du Comité.

RESSOURCES ET SOUTIEN

Le Comité doit en tout temps disposer des ressources et de l'autorité nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités et doit être habilité pour mener des enquêtes. Afin de lui permettre de s'acquitter des responsabilités énoncées cidessus, le Comité dispose d'un accès illimité, à tout moment, directement ou par l'intermédiaire de représentants dûment nommés, aux registres et systèmes comptables pertinents de la Société, à son auditeur externe, à son auditeur interne, à son personnel comptable et aux membres de sa direction ainsi qu'à des conseillers juridiques indépendants et autres consultants ou experts jugés appropriés par le Comité, aux frais de la Société; le Comité a l'autorité de déterminer la rémunération de tels consultants sans avoir à obtenir d'autorisation préalable de la part du conseil. L'auditeur externe, l'auditeur interne de la Société et les membres de la direction disposent également d'un accès illimité au Comité.

Ces consultants ou experts ont le droit d'assister aux réunions du Comité à l'invitation du président du Comité.

RESPONSABILITÉS

Il incombe à la direction de la Société de préparer les états financiers de la Société et à l'auditeur externe d'exprimer une opinion sur la base de son audit. Le Comité est chargé de superviser les activités de la direction ainsi que celles de l'auditeur externe et de l'auditeur interne à cet égard. L'auditeur externe est responsable devant le Comité. Les membres du Comité ne sont pas employés à temps plein par la Société et ils ne doivent pas être ou agir à titre de comptables ou d'auditeurs professionnels ni de spécialistes des domaines de la comptabilité, de l'audit ou de la préparation d'états financiers. Ce n'est pas le rôle ou la responsabilité du Comité ou de ses membres de mener des enquêtes sur le terrain ou d'autres types d'enquêtes ni d'effectuer des examens ou de suivre les procédures comptables. À moins d'avoir connaissance expresse du contraire, un membre du Comité est en droit de se fier i) à

l'intégrité des personnes faisant partie ou non de la Société desquelles il reçoit de l'information et ii) à l'exactitude des renseignements financiers ou autres fournis au Comité par de telles personnes.

Le Comité peut procéder à tout examen et faire toute recommandation visant ses responsabilités.

Les obligations et les responsabilités du Comité sont établies par le conseil et comprennent les fonctions habituellement dévolues à un comité d'audit:

1. Relatives à la production, communication et au maintien de l'intégrité des états financiers et de l'information financière

- i) Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités et, plus particulièrement, de surveiller le processus de production et de communication de l'information financière;
- ii) Examiner et approuver toute politique en matière de divulgation de l'information financière;
- iii) Se satisfaire de la crédibilité, de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière;
- iv) En collaboration avec l'auditeur externe et l'auditeur interne, vérifier l'intégrité du processus de communication de l'information financière de la Société:
- v) Examiner, de concert avec la direction et l'auditeur externe, avant leur publication, les états financiers intermédiaires et les états financiers annuels de la Société, y compris les notes afférentes, le Rapport de gestion s'y rapportant et les communiqués de presse concernant les résultats intermédiaires et annuels et en recommander l'approbation au conseil;
- vi) Prendre connaissance des analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur externe sur les matières relatives à la présentation des résultats financiers, y compris les analyses faites par la direction établissant les questions importantes en matière d'information financière et les hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des états financiers:
- vii) Examiner les opérations avec des personnes liées importantes (hormis les autres ententes salariales analysées par le Comité des ressources humaines et de rémunération et le Comité de régie d'entreprise, selon le cas) en tenant compte de la règlementation applicable;
- viii) S'assurer que des procédures adéquates sont mises en place relativement à la communication faite au public, s'il y a lieu, d'information financière incluse dans des documents d'information continue renfermant de l'information financière dérivée ou extraite des documents auxquels il est fait référence à l'item v) ci-dessus et en apprécier périodiquement l'adéquation;
- ix) Examiner les principes et pratiques comptables suivis par la Société, y compris toutes modifications importantes qui y sont apportées, et s'assurer qu'ils sont adéquats dans les circonstances et conformes à la législation applicable;
- x) Examiner avec la direction et l'auditeur externe les nouvelles exigences financières ou réglementaires qui pourraient avoir un effet sur les sujets soumis au Comité aux termes de son mandat ou sur l'information financière divulguée au public;
- xi) Examiner, en collaboration avec le chef de la direction des affaires juridiques, les litiges importants et toute autre toute question d'ordre juridique ou règlementaire liée à la conformité susceptible d'avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société; et
- xii) Prendre connaissance de toute situation pouvant être portée à l'attention du Comité par l'auditeur externe, y compris les litiges importants et les initiatives d'ordre règlementaire ou financier qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats de la Société et examiner leur divulgation, s'il y a lieu, dans les documents soumis à la révision du Comité.

2. Relatives à l'auditeur externe

Sélectionner et recommander au conseil la nomination au conseil de l'auditeur externe;

- ii) Recommander au conseil, eu égard aux services d'audit, le niveau de rémunération de l'auditeur externe à moins d'en avoir eu la délégation;
- iii) Examiner et approuver le mandat ainsi que la nature et l'étendue de l'audit qui doit être réalisé par l'auditeur externe de la Société, de même que le rendement du travail effectué par l'auditeur externe envers la Société et ses entités affiliées, qu'ils soient ou non reliés à l'audit;
- iv) Examiner, avec l'auditeur externe et la direction, les plans et objectifs annuels d'audit externe, y compris la portée, l'échéancier et les honoraires de l'audit;
- v) Approuver une enveloppe budgétaire pour les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société ou à ses entités affiliées de façon à permettre au Comité de considérer l'incidence des services sur l'indépendance de l'auditeur externe et examiner et autoriser tous les honoraires versés à l'auditeur externe eu égard à tout service. Cette responsabilité du Comité d'audit ne peut être déléguée à la direction de la Société de quelque manière que ce soit;
- vi) Surveiller le travail de l'auditeur externe;
- vii) S'assurer d'une saine communication entre les administrateurs et l'auditeur externe;
- viii) Exiger que l'auditeur externe fasse son rapport directement au Comité;
- ix) Revoir au moins une fois par année un rapport écrit décrivant les relations entre l'auditeur externe et la Société susceptible d'influer sur l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur externe;
- x) Revoir avec l'auditeur externe son rapport d'audit annuel et discuter de tout obstacle ou restriction imposé à l'étendue de son travail, de toute divergence d'opinion et des problèmes qui se présentent dans le cadre de son audit de la Société et de ses entités affiliées:
- xi) Surveiller les travaux de l'auditeur externe pour établir ou livrer le rapport d'audit ou rendre d'autres services à la Société, y compris la résolution de conflits entre la direction et l'auditeur au sujet de l'information financière et signaler au conseil tout conflit entre l'auditeur externe et la direction de la Société que le Comité n'a pu régler dans un délai raisonnable;
- xii) Revoir tout rapport remis par l'auditeur externe eu égard notamment aux recommandations importantes visant à améliorer les contrôles internes sur les procédures de communication de l'information financière et examiner les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations; et
- xiii) Examiner et approuver, s'il y a lieu, toute politique d'embauche de la Société à l'égard des associés, salariés et anciens associés et salariés de l'auditeur externe actuel et de l'auditeur externe précédent de la Société.

3. Relatives à l'auditeur interne

- i) Examiner et approuver, sur une base annuelle, la charte, le mandat et les objectifs annuels de l'auditeur interne, y compris l'étendue de ses responsabilités, ses objectifs, son plan d'audit et son budget;
- ii) Examiner le travail de l'équipe d'audit interne, son indépendance par rapport à la direction, ses compétences, ses ressources et ses relations avec l'auditeur externe;
- iii) Recevoir des rapports périodiquement de l'auditeur interne relatifs aux résultats de ses vérifications et aux progrès de la Société quant à la résolution des problèmes importants rencontrés; et
- iv) Veiller à ce que l'auditeur interne ait accès de façon continue au président du Comité ainsi qu'à tous les dirigeants de la Société.

4. Relatives aux contrôles internes, aux contrôles du processus de divulgation d'information et aux systèmes comptables

i) Superviser le travail de la direction relativement à l'élaboration et à la mise en place des procédures de contrôles internes, et examiner tout rapport émis par la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne

- quant à la fiabilité, l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des systèmes comptables et des contrôles internes de la Société;
- ii) Évaluer l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des processus de communication de l'information financière et des contrôles internes de la Société, tenant compte des commentaires de l'auditeur externe, de l'auditeur interne de la Société et du chef de la direction financière de la Société;
- iii) De concert avec la direction, examiner la pertinence des contrôles internes adoptés par la Société pour conserver ses actifs et s'assurer qu'ils ne soient pas utilisés de manière illicite, pour prévenir, empêcher et détecter des fraudes et pour vérifier l'exactitude des transactions financières et valider toute mesure adoptée à la suite de la découverte de faiblesses importantes;
- iv) Examiner, de concert avec la direction, les procédures de contrôle de la Société pour s'assurer que les informations sur la Société et ses entités affiliées qui doivent être divulguées en vertu des lois et de la réglementation applicables sont divulguées dans les détails prescrits et en temps opportun;
- v) Veiller à ce que les administrateurs, les membres de la haute direction et les autres employés de la Société respectent toute politique en matière de divulgation en vigueur de temps à autre; et
- vi) Examiner les informations fournies par le chef de la direction financière durant le processus d'attestation aux termes de la réglementation en matière de valeurs mobilières quant aux faiblesses importantes relevées dans la conception ou l'application de la procédure des contrôles internes de la communication de l'information financière, de toute faiblesse ou irrégularité qu'ils jugent raisonnablement susceptible d'empêcher la Société d'enregistrer, traiter ou communiquer son information financière qu'elle est tenue de divulguer dans les détails prescrits ou de déclarer toute fraude significative ou non impliquant un membre de la direction ou un employé ayant un rôle clé dans la procédure de contrôle interne de la communication de l'information financière de la Société.

5. Relatives aux exigences juridiques et règlementaires

- i) Examiner en temps opportun les problèmes importants signalés par la direction au sujet de la production et la communication de l'information financière destinée au public;
- ii) Vérifier la conformité des attestations de la direction à l'égard des rapports financiers conformément à la législation applicable; et
- iii) Aider le conseil à s'assurer que la Société se conforme aux lois et à la réglementation applicables eu égard à l'information financière.

6. Relatives à l'égard de la gestion des risques

- i) Examiner, sur une base annuelle, les principaux risques et la mise en œuvre par la direction de politiques et procédures visant sur une base annuelle à surveiller, contrôler et atténuer les risques financiers, stratégiques et opérationnels, y compris leur répercussion sur les opérations de la Société;
- ii) Examiner toute autre question de gestion des risques que le Comité juge appropriés; et
- iii) Examiner le programme d'assurance et tout renouvellement, y compris, la couverture des administrateurs et dirigeants, et faire un rapport au conseil;

7. Autres responsabilités

- i) Examiner et recommander au conseil pour approbation, à moins que cette approbation ne leur ait été déléguée, tout financement de la Société;
- ii) Étudier avec la haute direction tout dossier fiscal important;
- iii) S'assurer que des procédures et des politiques sont mises en place concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes, de l'audit ou autres sujets et concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par

- les employés de la Société de préoccupations touchant des pratiques douteuses en matière de comptabilité ou d'audit;
- iv) Examiner et évaluer la performance et la qualité de l'organisation, de la dotation en personnel et de la planification de la relève pour les responsabilités en matière de comptabilité et finance;
- v) Examiner tout incident en matière de fraude ou de conflits d'intérêt;
- vi) Examiner et recommander au conseil pour approbation tout programme de rachat d'actions de la Société:
- vii) Examiner et recommander au conseil pour approbation la politique de dividendes de la Société;
- viii) Examiner l'information concernant le Comité que la Société se doit de divulguer régulièrement dans ses documents:
- ix) Examiner la politique sur l'utilisation de produits dérivés et tout autre programme de couverture;
- x) Rencontrer régulièrement et séparément la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne;
- xi) De façon régulière, s'entretenir privément avec l'auditeur interne et l'auditeur externe sur la gestion des affaires financières et des contrôles internes en l'absence des membres de la direction;
- xii) Revoir le mandat du Comité au besoin et soumettre au conseil tout changement proposé, le cas échéant; et
- xiii) Remplir tout autre mandat confié de temps à autre par le conseil.

Le Comité fait rapport au conseil après chacune de ses réunions.